UNIVERSITE DE BORDEAUX II

Unités d'Enseignement et de Recherche

des Sciences médicales

Année 1972 - Thèse n° 77

LE NATURISME DANS LE DEPARTEMENT DE LA GIRONDE.

Résultats d'une enquête d'opinion et d'une enquête descriptive.

THESE POUR LE DOCTORAT EN MEDECINE

présentée et soutenue publiquement
le Mercredi 31 Mai 1972

par Christine DUVERGÉ née JENSEN
née le 19 août 1945 à Fontenay-le-Comte (Vendée)

EXAMINATEURS DE LA THESE

M. A. SERISÉ, Professeur..... Président

M. C. BÉRAUD, Professeur.....

M. R. JENSEN, Agrégé..... Juges

M. H. LAZARINI, Agrégé.....

UNIVERSITE DE BORDEAUX II

Unités d'Enseignement et de Recherche

des Sciences médicales

Année 1972 - Thèse n° 77

LE NATURISME DANS LE DEPARTEMENT DE LA GIRONDE.

Résultats d'une enquête d'opinion et d'une enquête descriptive.

THESE POUR LE DOCTORAT EN MEDECINE

présentée et soutenue publiquement
le Mercredi 31 Mai 1972

par Christine DUVERGÉ née JENSEN

née le 19 août 1945 à Fontenay-le-Comte (Vendée)

EXAMINATEURS DE LA THESE

M. A. SERISÉ, Professeur.....	Président
M. C. BÉRAUD, Professeur.....	Juges
M. R. JENSEN, Agrégé.....	
M. H. LAZARINI, Agrégé.....	

UNIV.
LEIDEN
BIBL.

A Jacques, mon mari

A toi qui m'as aidée et encouragée pendant mes études médicales avec tout ton coeur, ton intelligence, ta générosité et ta patience.
A toi qui partages avec moi une passion pour la Nature dont tu t'occupes chaque jour grâce à la profession que tu as choisie.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41547317_0003

A mes Parents

S'ils voient dans cette thèse l'aboutissement des efforts qu'ils ont fournis, je suis heureuse de la leur dédier affectueusement.

A mes Soeurs

Qui ont accepté de partager, avec nos deux filles, nos débuts dans le Naturisme.

A ma Belle-Famille

Avec toute mon affection.

A mes Grands-Parents maternels

En qui j'ai découvert avec surprise et joie,
des pionniers du Naturisme en France.
Ils ont ainsi connu l'époque où le Naturisme
se pratiquait avec un guetteur installé en
haut d'une dune, annonçant d'un coup de sif-
flet l'arrivée du "danger". Ils faisaient
partie du petit groupe qui a "découvert"
Montalivet alors que, de son côté, Albert LECOCQ
fondait le Club du Soleil et cherchait un terrain...
Ce dernier - comme nous le verrons dans ce travail -
créa le Centre hélio-marin de Montalivet, réalisa
l'unification du mouvement en regroupant tous les
clubs existants au sein de la Fédération Française
de Naturisme.
Nous sommes heureux de partager avec toi notre goût
pour le Naturisme.

A Monsieur le Professeur F. ROGER

Professeur titulaire de Mécanique rationnelle
Université de Bordeaux I
Président du Club du Soleil de Bordeaux

Vous nous avez apporté une aide précieuse sans laquelle ce travail n'aurait pu être effectué. Nous vous remercions pour la confiance et l'attention que vous nous avez accordées.

A Monsieur R. BASSOUL

Chargé d'enseignement à la Maîtrise de Psychologie sociale
de l'Université de Bordeaux II

Vous nous avez donné les notions de sociologie nécessaires à l'enquête réalisée. Nous vous remercions pour votre grande disponibilité et pour votre accueil.

A Christian PASTURAUD

Psychologue

Tu m'as aidée à établir le questionnaire proposé aux membres du Club du Soleil de Bordeaux dont tu fais toi-même partie. Je te remercie avec toute ma vieille amitié pour toi.

A tous ceux qui ont contribué à la réunion de documents bibliographiques, tâche malaisée pour un tel sujet :

Robert GERAUD
Malicieusement et amicalement.

Gérard et Marie-Claude BUISSON
Avec affection.

Monsieur B. DARRIEULAT
Avec délicatesse.

A Monsieur M. GODARD

Directeur administratif de la Société des Centres de Nature
Directeur du centre hélio-marin de Montalivet

Nous vous remercions pour votre accueil et pour l'entretien que vous nous avez accordé malgré vos lourdes responsabilités.

A Madame C. CAUPENE

Secrétaire-hôtesse du Club du Soleil de Bordeaux

Travailler avec vous m'a toujours été très agréable grâce à votre gentillesse et à votre dynamisme.

Aux 93 membres du Club du Soleil de Bordeaux

Qui m'ont reçue et m'ont accordé toute leur attention ; je remercie tout particulièrement ceux qui m'ont fait spontanément don de leur amitié.

Aux collaborateurs du service de l'I.N.S.E.E.
à Bordeaux

Que je remercie pour leur aide aimable et efficace.

A Mesdames LIBAT, REDON et FAURE

Que je remercie pour tout le travail effectué ensemble, dans une atmosphère sympathique et détendue.

A Madame SAHUN de la Faculté des Sciences

Que je remercie d'avoir bien voulu donner à ce travail la présentation qu'il a.

A NOS JUGES

Monsieur le Professeur C. BERAUD

Vice-Président de l'Université de Bordeaux II
Professeur sans chaire d'Hépatologie, et Gastro-Entérologie
Médecin des Hôpitaux
Chevalier des Palmes académiques

Nous n'oublierons jamais l'enseignement reçu de vous, pendant notre 5ème année de médecine, qui a été déterminant pour notre attitude future sur le plan médical, et thérapeutique en particulier.
Veuillez recevoir ce travail en témoignage de notre admiration pour votre enseignement ; et croire à notre profond respect.
Nous vous remercions de l'honneur que vous nous faites en acceptant de faire partie de nos juges.

Monsieur le Docteur H.J. LAZARINI

Maître de Conférences agrégé de Médecine Légale
et de Médecine du Travail
Chevalier des Palmes académiques

Vous rendez l'enthousiasme que vous avez pour votre art médical très communicatif. Nous garderons de votre enseignement un excellent souvenir.
Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez montré spontanément pour le sujet de cette thèse ; et d'avoir bien voulu accepter de juger ce travail.

Monsieur le Docteur R. JENSEN

Maître de Conférences agrégé de Chimie biologique
Biologiste des Hôpitaux
Docteur ès-Sciences
Chevalier des Palmes académiques

A toi qui, avec toute ta famille, m'as toujours soutenue dans les difficultés.
Je te remercie affectueusement d'avoir accepté de faire partie du jury de cette thèse.

A NOTRE PRESIDENT DE THESE

Monsieur le Professeur A. SERISE

Professeur sans chaire (Hygiène)
Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille militaire
Croix de Guerre 1939-1945
Chevalier des Palmes académiques
Chevalier de la Santé Publique
Officier de l'Ordre du Mérite

Nous vous remercions vivement pour avoir dirigé nos travaux sur un sujet peu conventionnel, avec une intelligence aigüe et incisive. Les discussions passionnées et passionnantes soutenant le vif intérêt que nous ressentons pour le Naturisme et ses adeptes, ont été stimulantes. Nous regrettons qu'il ait fallu mettre un point final à ce travail. Nous vous remercions pour l'honneur que vous nous faites de présider cette thèse.

LE NATURISME DANS LE DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

(Résultats d'une enquête d'opinion et d'une enquête descriptive)

INTRODUCTION

"Quoi de plus racoleur que le costume ?"

CLEMENCEAU

Dans notre civilisation judéo-chrétienne, la nudité a une relation avec la sexualité ; ainsi, le fait de se déshabiller a, la plupart du temps, une incidence érotique car nous ne nous déshabillons que devant des personnes avec lesquelles nous avons une grande intimité ; et si nous n'avons pas avec ces personnes des liens parentaux ou très amicaux, c'est que nous avons avec elles des liens sexuels. C'est d'ailleurs parce que nous sommes habituellement habillés que l'acte d'enlever nos vêtements a un tel sens.

Quels sont donc le rôle et la signification du vêtement ? Tout d'abord, il est destiné à nous protéger du froid. Ensuite, il est un facteur de prestige et il présente des différences notables selon les classes sociales, les fortunes et les professions. De plus, il traduit, dans une certaine mesure, la personnalité de celui qui le porte après en avoir choisi le matériau et la forme.

Enfin, le vêtement a également- pour le sexe féminin surtout et de plus en plus souvent maintenant pour le sexe masculin - une visée érotique ; ce phénomène est d'ailleurs très utilisé par la publicité et par le cinéma, à l'heure actuelle. Les habits épousent de mieux en mieux la forme des corps qui se dénudent progressivement au fil des années. Ne s'agit-il pas là de l'exploitation de la signification sexuelle du déshabillage qui excite le voyeurisme jusqu'à blaser progressivement le grand public ?

Si la nudité a une signification sexuelle, c'est parce qu'elle suppose le déshabillage dans un univers où tout le monde porte habituellement des vêtements. Cette "sexualisation" n'est donc pas uniquement le fait de la nudité, mais celui d'une liaison entre la nudité et le vêtement dans notre société.

Dans un groupe où la totalité des individus vivent couramment nus, cet aspect de l'érotisme diminue-t-il jusqu'à disparaître ? C'est ce que pensent beaucoup de partisans du nudisme qui, contrairement à l'opinion commune, voient dans cette vie sans vêtements, une purification. Nudisme qui est différent de la nudité : "il y a nudisme quand le corps est rhabillé par sa propre indifférence et par l'indifférence des autres, et nudité quand il est déshabillé par les yeux de l'autre ou par la conscience ou le désir de ces regards". Le nu y gagne en naturel et se rapproche de la pureté du nu originel ; si bien que l'on peut se demander qui, des nudistes ou des autres, a des problèmes sur le plan sexuel.

Notre univers moderne est de plus en plus artificiel ; la majorité de la population urbaine vit dans des constructions d'hommes. Dans ce monde très social et très structuré, chacun a une place, des prérogatives, et les mélanges de classes ne sont pas très fréquents sinon exceptionnels. Une sensation de malaise pousse certains êtres à recréer des groupements humains dans un milieu naturel où les échanges deviendront plus purs et plus authentiques. C'est là une deuxième position naturiste.

Comment s'est implanté le nudisme en France ? Ils sont, à l'heure actuelle, plus de 50 000 à enlever leur maillot l'été. Est-ce une philosophie, une licence, un scandale ou un défi ?

Plus de la moitié d'entre eux appartient à la Fédération Française de Naturisme : il existe donc, à l'heure actuelle, plus de 25 000 "naturistes" en France et un nombre aussi grand de "nudistes sauvages" isolés et indépendants.

Le président de cette fédération Albert LECOCQ préfère que l'on utilise pour tous le terme de "nudiste" "qui a le mérite d'être clair, précis, exact et compris de tout le monde". Nudisme qu'il définit ainsi : "Le nudisme est essentiellement la pratique du nu intégral, collective et familiale, lorsque les circonstances le permettent, et en fonction de concepts éthiques, philosophiques, culturels et hygiéniques.

Par concepts éthiques et philosophiques, il faut comprendre que la pratique du nudisme résulte d'une attitude de l'esprit devant la vie. Les nudistes sont convaincus que la nudité en commun n'est pas immorale. L'expérience confirme cette conviction.

Par concept culturel, nous admettons que le nudisme est un moyen de culture et permet d'occuper agréablement le temps des loisirs.

Par concept hygiénique, nous entendons que le nudisme nous apporte des moyens primordiaux de maintenir et d'améliorer notre santé physique et mentale ; principalement lorsque notre corps peut bénéficier au maximum des éléments naturels (eau, air, soleil, etc...)".

Le pionnier fut un journaliste surnommé par la suite "le pape du nudisme" : Marcel KIENNE de MONGEOT."Il avait été incité à promouvoir la nudité en une circonstance qu'il faut rapporter. Le danseur MALKOVSKI s'était produit nu, en 1926, au théâtre des Champs-Elysées, il avait immédiatement été l'objet de poursuites ; Marcel KIENNE de MONGEOT, dans la revue "Vouloir" prit sa défense. L'article fit du bruit. Sans qu'il l'ait voulu, le jeune journaliste devenait le parangon du nudisme" (1). Après des débuts en Allemagne, il fonda en 1926 le Spartha-Club ou "country-club gymnique" qui eut son siège tout d'abord en Normandie, puis au château d'Aigremont près de Saint-Germain-en-Laye. KIENNE de MONGEOT était un breton non noble, mais "aristocrate" à tendance sociale ; son but était de supprimer l'hypocrisie vestimentaire ; son club regroupait surtout des médecins (le plus célèbre d'entre eux étant le docteur FOUGERAT de LASTOURS qui depuis près de 50 ans publie et fait des conférences sur le naturisme) et des professeurs ; ce club n'était donc pas du tout démocratique. Par pudibonderie, le vocable "nudiste" n'était pas utilisé : le terme de gymnosophie lui était préféré.

---

(1) Jean DESTE "Le nudisme" Ed. Pierre Horay.

Par la suite, un ancien du Spartha-Club, Albert LECOCQ, fonda le Club du Soleil : il donna au mouvement un caractère populaire qui lui faisait défaut jusqu'alors, puis il réalisa l'unification du mouvement ; ainsi, en 1956, tous les clubs existants ont été regroupés au sein d'une fédération nationale : la Fédération Française de Naturisme (la F.F.N.) qui distribue par l'intermédiaire des différents clubs, des licences à tous les adhérents (le Spartha-Club, lui, est demeuré indépendant de tout groupement !). La fédération a son siège à Paris et publie "La vie au soleil" qui est la revue officielle des naturistes en France ; elle est devenue Fédération internationale en 1953.

C'est dans le département de la Gironde que se trouve le "Centre héliomarin" de Montalivet : "le plus grand centre gymnique d'Europe". Bordeaux est ainsi devenue "le pilote du naturisme". Et c'est Bordeaux qui possède un des plus grands clubs naturistes de France : le Club du Soleil, qui a dépassé en 1970, le cap du millier d'adhérents. Notre département constitue donc un lieu privilégié pour l'étude de ce phénomène social en pleine expansion qu'est le naturisme.

Ce mouvement pose un certain nombre de problèmes et suscite des réactions très variées, sans pourtant être bien connu dans son essence et dans ses réalisations. Pour essayer de comprendre ce groupe de sujets facilement qualifiés de "marginaux", il a été décidé de réaliser une enquête par questionnaire et une étude par la technique d'"observation-participation". Un premier chapitre sera consacré au détail des méthodes d'étude ; dans un deuxième chapitre, les résultats de l'enquête par questionnaire seront exposés ; enfin un troisième chapitre décrira le milieu naturiste dans lequel nous avons vécu pendant quelques jours. Ce travail permettra de pouvoir dégager, avec une certaine objectivité, des conclusions.

CHAPITRE I

LES METHODES D'ETUDE

Les naturistes "officiels" de notre région doivent adhérer au Club du Soleil dont le siège est à Bordeaux, 5, rue Vital-Carles. Ce Club - dont la courbe de croissance est présentée à la page suivante - regroupe à l'heure actuelle plus d'un millier d'adhérents de tous âges et de divers départements (de la Gironde principalement et des départements limitrophes qui n'ont pas de club naturiste). Il a été fondé en 1950 et il possède des statuts qui sont présentés en annexe (annexe I) ; l'année même de sa fondation, le Club du Soleil a créé avec l'aide d'Albert LECOCQ lui-même, le "centre hélio-marin" de Montalivet.

Pour adhérer à ce club, il faut remplir certaines conditions et accomplir certaines formalités : une feuille les précisant est donnée aux postulants (annexe II). Le foyer du Club est ouvert tous les jours (sauf les samedis, les dimanches et les jours de fêtes) de 16 h 30 à 19 h 30 ; une hôtesse - secrétaire est alors présente : elle reçoit les demandes d'adhésion, donne des renseignements divers, s'occupe du courrier et du fichier. Sont à la disposition des naturistes : une bibliothèque, un bar et des jeux de société. Le foyer ferme complètement en juillet et en août, s'installant pendant ces deux mois dans un bungalow à Montalivet qui a aussi pour but d'héberger, pour une nuit, une famille désireuse de faire la connaissance du Centre hélio-marin. Les différentes activités offertes sont : le yoga, un photo-ciné-club, de la gymnastique en groupes, des cercles d'études, des soirées, des sorties. Les terrains proposés pour la pratique du naturisme sont au nombre de deux : le Centre hélio-marin de Montalivet qui sera longuement décrit dans la suite de cet exposé, et le Centre gymnique "la sérénité" à Saint-Maixant (près de Saint-Macaire à 50 kilomètres de Bordeaux) avec possibilité de faire du camping et de participer à des jeux de plein air. Le Club publie plusieurs fois par an un bulletin de liaison "le minimum" tiré à 700 exemplaires ; ainsi, dans l'éditorial du numéro du mois d'avril 1971, le président du Club a présenté ce travail, car il nécessitait la collaboration des naturistes eux-mêmes.

Quelles méthodes pouvait-on utiliser pour étudier le mouvement naturiste en Gironde ?

Après divers entretiens avec le président du Club, des médecins et des sociologues, un contact direct avec les naturistes par l'intermédiaire d'un questionnaire est apparu nécessaire. Donc 150 adhérents ont été tirés au sort par des membres du Club eux-mêmes, l'anonymat des naturistes devant être strictement respecté ; dans ce groupe de 150 personnes, il y a autant d'hommes que de

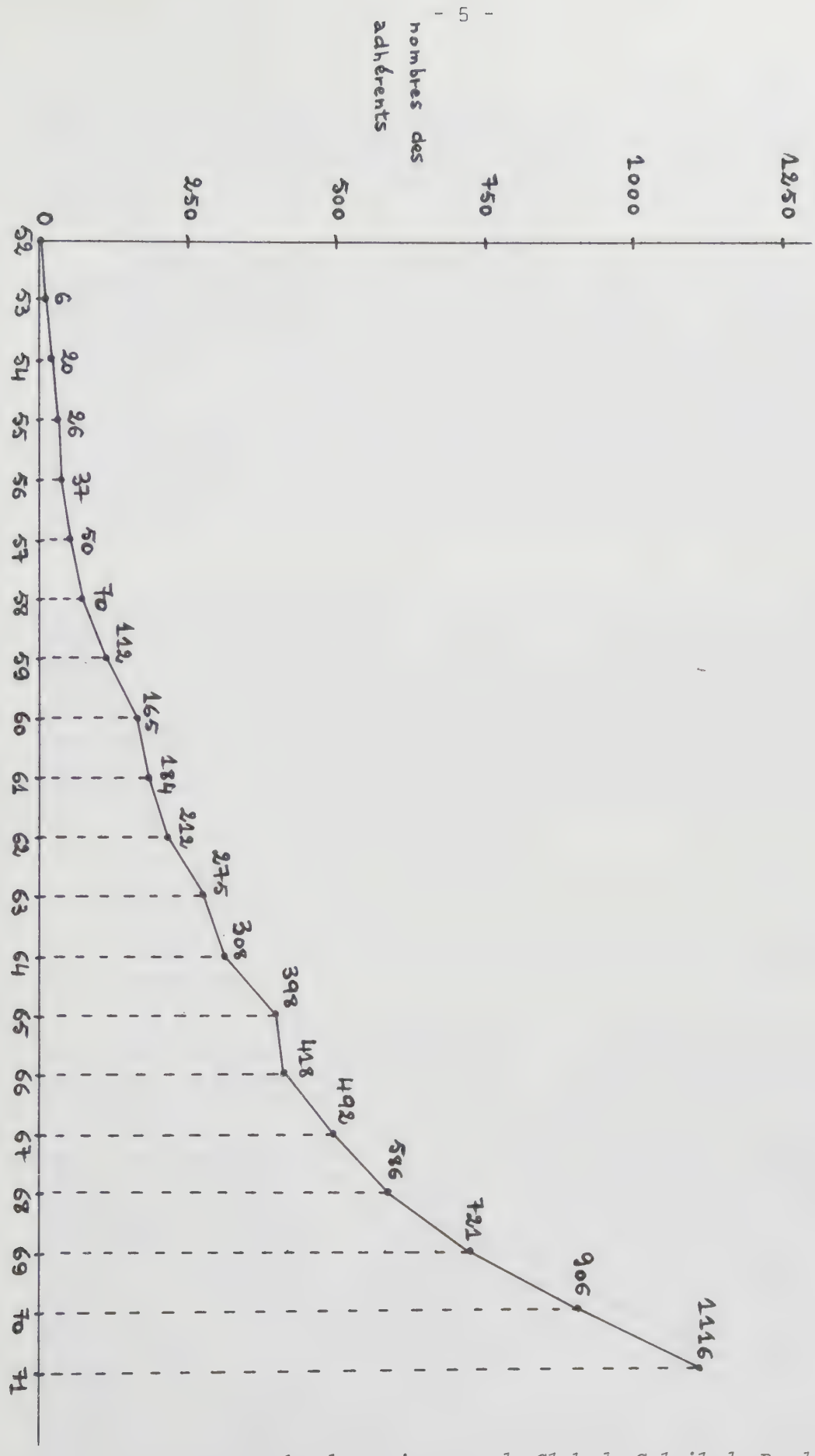

Courbe de croissance du Club du Soleil de Bordeaux

femmes de façon à reproduire le pourcentage d'hommes et de femmes inscrits. Les "moins de 25 ans" avaient été auparavant éliminés ; en effet, la plupart d'entre eux sont des enfants de naturistes ; ou bien, ce sont de jeunes adultes souvent célibataires et ayant donc des motivations et une vision du mouvement très différentes.

Pendant la prise de contact du Club avec les personnes tirées au sort (certaines se sont déplacées pour demander à leur association des renseignements complémentaires avant de donner une réponse), un questionnaire était élaboré peu à peu avec l'aide d'un groupe de médecins et de sociologues. Ce questionnaire reproduit plus loin (annexe III), comporte 80 questions : fermées et ouvertes. (Les questions fermées sont celles pour lesquelles un choix de réponses est proposé ; les questions ouvertes sont celles pour lesquelles le sujet interrogé a une entière liberté d'expression). Pour permettre une connaissance assez extensive des naturistes, les questions portaient sur de très nombreux sujets. Le questionnaire a tout d'abord été testé sur une douzaine de personnes prises au hasard afin de remédier à ses faiblesses avant son utilisation.

Après le tirage au sort, une lettre (reproduite ci-contre) avait été envoyée ; une enveloppe timbrée jointe pour la réponse. Ces lettres étaient numérotées pour permettre, par la suite, en recevant les réponses l'identification des personnes. Tout ce travail a été effectué au Club du Soleil, toujours pour le respect de l'anonymat. De plus, les enveloppes utilisées ne présentaient pas d'en-tête de façon à ce que l'envoi soit le plus discret possible. Ceci expliquera qu'une certain nombre de lettres se soient perdues (des naturistes de bonne foi, semble-t-il, ayant affirmé n'avoir rien reçu) puisqu'il n'y avait pas de possibilité de retour à l'envoyeur. Sur 150 personnes ainsi contactées :

- 82 ont accepté de nous recevoir
- 31 ont refusé de nous recevoir
- 37 n'ont pas répondu.

Certaines réponses étaient accompagnées d'un mot pour justifier le choix du oui ou du non.

Dès que la liste des personnes ayant répondu oui à la lettre envoyée a été faite, des contacts ont été établis ; des rendez-vous ont été pris par lettre ou par téléphone. Chaque naturiste volontaire a été interrogé de vive-voix, le temps mis (de 20 minutes à 3 heures) variant en fonction de la personnalité de l'interlocuteur et de la richesse des réponses; un seul questionnaire a été rempli par correspondance ; il s'agissait d'une fervente adepte du naturisme habitant près de Paris et ne prenant pas, cette année exceptionnellement, de vacances à Montalivet : six lettres ont été échangées pour obtenir des réponses précises à toutes les questions. Les questionnaires ont été remplis en de multiples endroits (des naturistes habitant la Pointe de Grave, d'autres les Landes ou la Dordogne ou les Basses-Pyrénées); et dans toutes sortes de conditions afin de déranger le moins possible les personnes : le plus souvent à leur domicile, mais aussi dans une voiture, dans des lieux de travail, dans un bungalow ou dans un endroit calme de Montalivet, en état de "gymnité intégrale" ou dans notre appartement personnel, certains naturistes ayant préféré ce lieu de rendez-vous pour des raisons qui leur étaient propres : membre de la famille hostile au naturisme et partageant la même maison que le naturiste à interroger, souci d'éviter un dérangement et vraisemblablement aussi curiosité. Nous avons essayé au maximum d'être le plus "neutre" possible pendant toute la durée de

CLUB DU SOLEIL DE BORDEAUX

5, Rue Vital-Carles
33 - BORDEAUX

C.C.P. : BORDEAUX 2561-74

M

Le Laboratoire d'Hygiène de la Faculté de Médecine de BORDEAUX désire faire une étude parmi les naturistes. A cet effet, il souhaite organiser une enquête. Nous ne voulons pas, bien entendu, donner votre nom sans votre accord. Le but de cette lettre est de vous demander si vous accepteriez de recevoir une dame médecin qui vous poserait un certain nombre de questions sur des sujets variés. Bien entendu, l'anonymat des réponses serait absolument respecté. Si vous refusez, dites-le nous très simplement. Si, au contraire, vous acceptez, cette jeune femme prendra un rendez-vous avec vous.

Restant tout à votre disposition pour vous fournir des renseignements complémentaires, nous vous prions de croire à l'expression de nos sentiments très dévoués.

Le Président,
F. ROGER

F. Roger

Prière de rayer la mention inutile. Découper suivant le pointillé et envoyer dans l'enveloppe ci-jointe :

OUI, j'accepte de répondre à ce questionnaire.
NON, je n'accepte pas de répondre à ce questionnaire.

l'interrogatoire, ce afin d'obtenir des réponses traduisant bien la pensée de notre interlocuteur.

L'accueil des naturistes a été, la plupart du temps, extrêmement gentil et généreux ; souvent, ils mettaient tout en oeuvre pour faciliter notre travail sur le plan matériel ; et passé le cap de la première moitié environ du questionnaire, celui-ci devenait très vite pour les personnes interrogées, un point de départ pour s'exprimer très librement.

Dans ces conditions, en l'espace d'à peu près deux mois, 81 personnes sur les 82 volontaires avaient été interrogées (une n'ayant jamais répondu aux lettres lui demandant un rendez-vous).

Dans le but de connaître un naturiste du Club du Soleil de Bordeaux sur dix (950 adhérents de 25 ans ou de plus de 25 ans à la fin de l'année 1970), il s'est avéré nécessaire de contacter les personnes n'ayant pas répondu par oui ou par non à la première lettre envoyée ; personnes qui étaient au nombre de 37. Le Club du Soleil a eu alors l'amabilité de nous communiquer les noms et adresses de celles-ci. Les difficultés ont été nombreuses. Une deuxième prise de contact par lettre s'est montrée très vite inutile. Il a donc fallu prendre contact directement ou par l'intermédiaire du téléphone ; et ceci nous a amenée à éliminer les naturistes très éloignés de Bordeaux et sans téléphone ; ainsi que, par la suite, les naturistes ayant déménagé sans donner leur nouvelle adresse et ... ceux perdus de vue par le Club au cours de l'année ou radiés à cause d'un non-paiement de cotisation. Ainsi, 17 naturistes ont été sollicités : 12 ont alors accepté, la plupart du temps très aimablement de répondre au questionnaire. Quelles étaient les raisons qui les avaient poussés à ne pas répondre à la lettre ? Voici ce qu'ils ont déclaré : négligence (6), peur que le fait d'être naturiste soit connu dans le milieu professionnel ou même familial (3), maladie (1), timidité (1), lettre non reçue (1). Sur les 5 qui n'ont pas accepté, 2 seulement ont dit un non net, les 3 autres fixant des rendez-vous auxquels ils ne venaient pas. Près de quatre mois ont été nécessaires pour obtenir les réponses de 12 autres naturistes. Notre enquête a donc porté sur 93 naturistes parmi les 950 inscrits à la fin de l'année 1970 ; ainsi près de 10 % de cette population ont été interrogés.

Les 93 questionnaires remplis obtenus ont été transformés manuellement en cartes perforées (modèle 6039 de la maison Mc BEE) ; les questions ouvertes ont été regroupées ainsi que les divers commentaires, les anecdotes, les remarques recueillies lors des entretiens. L'exploitation des résultats a alors été réalisée.

Il convient de signaler que, au fil des interviews, la façon de présenter les différentes questions a évolué ; ainsi, au début de notre enquête, nous demandions au conjoint de ne pas assister à l'entretien de façon à ce qu'il n'influence pas les réponses ; peu à peu, il est apparu que cette mesure n'était pas toujours bien acceptée ; et les interrogatoires se sont déroulés souvent, par la suite, en présence du conjoint. Les réponses des hommes et des femmes se sont d'ailleurs avérées la plupart du temps semblables.

Cette méthode d'étude est-elle valable ?

En effet, 57 personnes sur 150 n'ont pas été contactées : les 36 personnes qui avaient dit non sont restées dans l'anonymat et les 21 autres n'ont pas été vues pour les diverses raisons énumérées précédemment. Cependant,

puisque le 1/10ème de la population du Club du Soleil de Bordeaux a été interrogé, on peut considérer cette enquête comme valable.

Cette étude par interviews possède malgré tout un certain caractère superficiel qui est une des caractéristiques des enquêtes d'opinion. Elle donne simplement les positions des naturistes vis-à-vis de certains problèmes. C'est pourquoi il est apparu nécessaire d'observer ces personnes dans un de leurs cadres de vie : le centre hélio-marin de Montalivet. Nous y avons donc effectué un séjour qui a permis d'approfondir les connaissances acquises. Certes le réci de cette enquête a un caractère subjectif et on peut la critiquer à cause de son aspect un peu "journalistique" ;mais cette observation a apporté certains enseignements qu'il aurait été impossible d'obtenir d'une autre façon.

Telles sont les deux méthodes d'étude utilisées. Le chapitre suivant va être consacré à l'exposé des principaux résultats obtenus.

CHAPITRE II

ANALYSE DES REPONSES FAITES PAR LES NATURISTES AU QUESTIONNAIRE

II.1-CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ETUDIEE

Avant d'analyser les réponses faites par les naturistes au questionnaire, il est nécessaire de présenter les caractéristiques de la population étudiée, tant sur le plan de l'âge, du sexe et de la situation familiale que sur le plan socio-professionnel.

Les âges des personnes interrogées sont ainsi répartis :

de 25 à 30 ans	9
de 31 à 35 ans	17
de 36 à 40 ans	14
de 41 à 45 ans	16
de 46 à 50 ans	15
de 51 à 55 ans	7
de 56 à 60 ans	8
de 61 à 65 ans	4
de 66 à 70 ans	1
plus de 70 ans	2
TOTAL	93

Ages des personnes interrogées

Les catégories les plus représentées sont celles des jeunes adultes : de 31 à 50 ans. Et l'âge moyen des personnes interrogées est de 43 ans 1/2.

La courbe des âges de tous les adhérents de plus de 25 ans, celle des adhérents tirés au sort ainsi que celle des adhérents ayant répondu au

questionnaire ont été effectuées et sont présentées à la page suivante.

53 hommes ont répondu à notre enquête et 40 femmes ; le Club du Soleil comprend 640 hommes et 614 femmes (les mineurs n'étant pas comptés). Et sur les 31 personnes qui ont refusé nettement de répondre à notre enquête, on trouve 20 femmes pour 11 hommes. Une réticence est plus nette chez les femmes que chez les hommes.

Ces données permettent donc de conclure que ce sont surtout les hommes qui se sont montrés favorables à l'enquête. D'ailleurs au cours des entretiens avec les naturistes, il est apparu que c'était souvent le mari qui avait été responsable de l'entrée de sa famille au Club du Soleil. De plus, les personnes jeunes semblent manifester une plus grande disponibilité pour s'expliquer sur le naturisme. L'évolution actuelle des moeurs et des idées est peut-être la cause d'une attitude plus ouverte à la discussion sur les sujets les plus divers, questions sexuelles incluses.

Voici quelles sont les différentes situations familiales des naturistes interrogés ; les nombres obtenus sont comparés à ceux de l'I.N.S.E.E. :

célibataires	5
mariés	78
en ménage (après divorce)	2
divorcés (dont 2 remariés)	6
veufs	2
TOTAL	93

célibataires	23,3 %
mariés	64,6 %
veufs ou divorcés	12,1 %
TOTAL	100,0 %

Tableaux comparant les situations familiales des naturistes interrogés avec celles des Français (nombres de l'I.N.S.E.E.)

Il apparaît très nettement qu'il y a très peu de célibataires chez les naturistes et beaucoup de personnes mariées ; le naturisme a d'ailleurs la réputation d'être un phénomène familial : les rares personnes mariées qui veulent adhérer séparément doivent produire une autorisation signée, en présence des membres du comité, par son conjoint qui doit présenter une pièce d'identité. Et le célibataire doit présenter de sérieuses garanties morales pour adhérer à un club (extrait de casier judiciaire, présentation écrite de deux parrains, membres du club).

Dans le tirage au sort, les deux personnes d'un même couple ne se retrouvent jamais.

Les nombres d'enfants des naturistes sont ainsi répartis :

Courbes des âges de tous les adhérents de plus de 25 ans, des adhérents tirés au sort et des adhérents ayant répondu au questionnaire

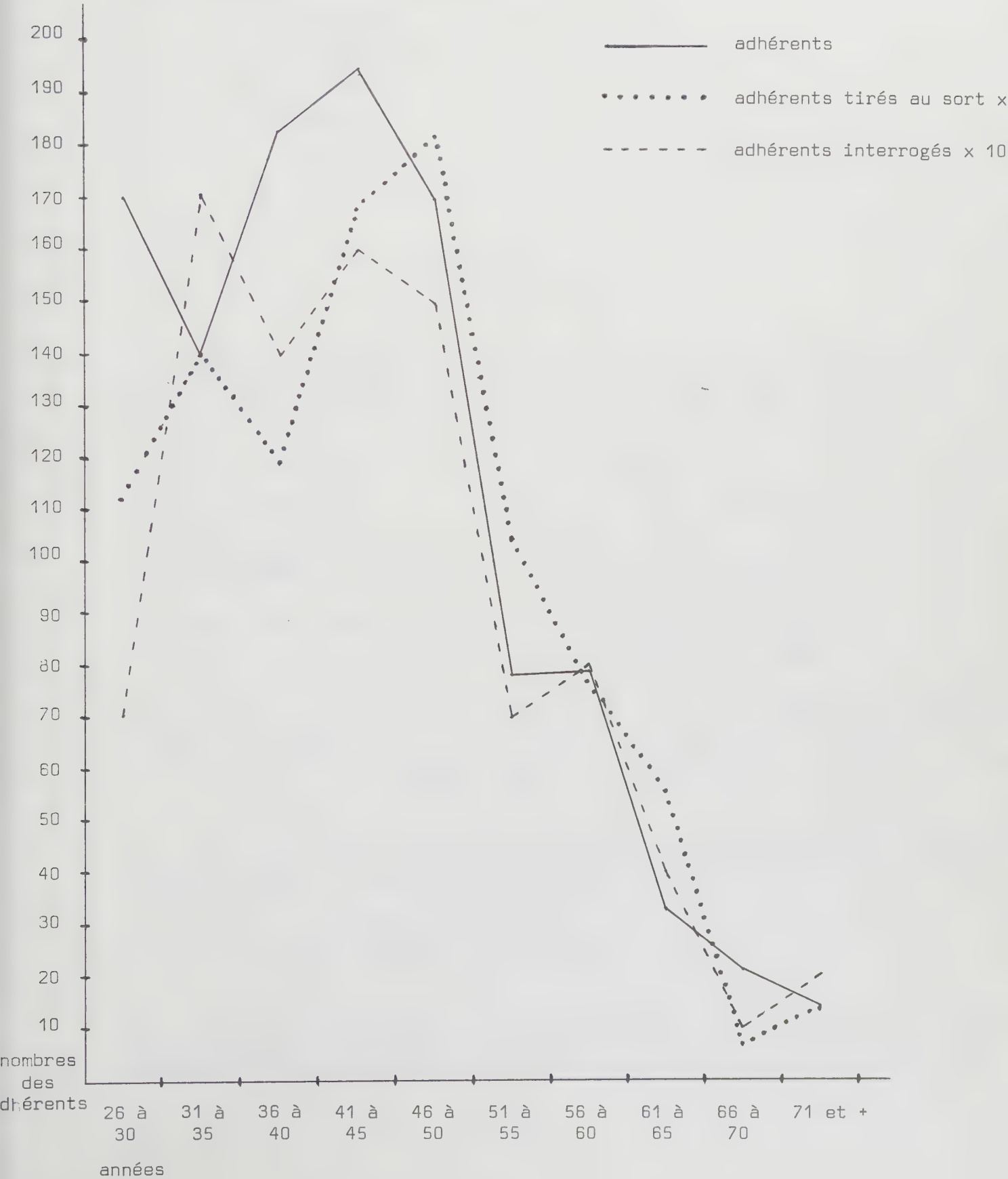

sans enfant	22
1 enfant	28
2 enfants	24
3 enfants	11
4 enfants	6
5 enfants	1
6 enfants	1
plus de 6 enfants	0
TOTAL	93

Nombres d'enfants des naturistes interrogés

Bien que les classifications ne soient pas tout à fait comparables, les tableaux suivants montrent les niveaux scolaires atteints par les naturistes interrogés et par la population courante (nombres de l'I.N.S.E.E.) :

études I sans C.E.P.	1
études I avec C.E.P.	21
études II	37
baccalauréat	8
études supérieures	17
C.A.P.	9
TOTAL	93

études I	61,9 %
études I supérieures	6,2 %
études II	10,0 %
études techniques ou commerciales	11,2 %
études supérieures	3,3 %
étudiants ou élèves	7,4 %
TOTAL	100,0 %

Tableaux comparant les niveaux scolaires des naturistes interrogés avec ceux des Français (nombres de l'I.N.S.E.E.)

Le niveau scolaire des adhérents au naturisme est beaucoup plus élevé que celui de la population courante. Et ce phénomène apparaît encore plus nettement quand on apprend (toujours par l'I.N.S.E.E.) que :

- 33,7 % des Français ont le C.E.P.
- 6,2 % des Français ont un C.A.P.
- 2,7 % des Français ont le baccalauréat.

Deux autres tableaux comparent les activités professionnelles des personnes contactées (ou des maris des personnes contactées pour les 17 femmes "sans profession") avec celles de la population courante (nombres de l'I.N.S.E.E.) :

personnel de service	0
ouvriers	10
employés	14
salariés agricoles	0
exploitants agricoles	2
cadres moyens	30
artisans	4
commerçants	6
professions libérales	7
cadres supérieurs	10
armée, police	6
artistes	4
TOTAL	93

personnel de service	3,3 %
ouvriers	19,9 %
employés	7,7 %
agriculteurs	8,6 %
cadres moyens	5,5 %
patrons de l'industrie et du commerce	5,7 %
professions libérales et cadres supérieurs	2,5 %
autres actifs	1,1 %
étudiants ou élèves	7,4 %
ménagères	23,4 %
retraités	12,6 %
autres inactifs	2,3 %
TOTAL	100,0 %

Tableaux comparant les activités professionnelles des naturistes interrogés avec celles des Français (nombres de l'I.N.S.E.E.)

On constate qu'il y a chez les naturistes beaucoup plus de cadres moyens, de "professions libérales" et de cadres supérieurs que dans la population courante. La Fédération Française de Naturisme qui a effectué la même recherche, déclare qu'il existe chez ses adhérents :

- 4 fois plus de cadres moyens que dans la population française
- 5 fois plus de cadres supérieurs et de "professions libérales" que dans la population française.

Cette satisfaction d'appartenir à un niveau social assez élevé se retrouve chez certains naturistes interrogés. Ce niveau leur sert parfois même, de justification : "le naturisme que je pratique est une chose "bien" ; d'ailleurs baucoup de gens "bien" en font".

La catégorie professionnelle la plus représentée est celle des membres de l'enseignement : 17 naturistes sur 93 (dont 1 femme sans profession ayant un mari enseignant) sont des enseignants. Et le comité directeur du Club du Soleil de Bordeaux qui est composé de 15 membres, comprend 9 enseignants.

S'il n'y a pas de retraités sur les 93 personnes interrogées, c'est que, seule, la dernière profession exercée par eux a été notée.

Des corrélations ont été effectuées entre les différents niveaux scolaires et les professions. On s'aperçoit ainsi que :

- ceux qui ont obtenu le C.E.P. exercent généralement la profession d'employé (7 sur 21),

- ceux qui ont fait des études secondaires sont devenus généralement des cadres moyens (10 sur 37),

- parmi les titulaires du baccalauréat, on compte surtout des membres de l'enseignement (5 sur 8),

- chez ceux qui ont effectué des études supérieures, il y a surtout des membres de l'enseignement (6 sur 17) et des personnes ayant une profession libérale (5 sur 17),

- ceux qui ont obtenu un C.A.P., exercent généralement la profession d'ouvrier ou de commerçant (4 sur 9),

- celui qui avait effectué des études I sans toutefois obtenir le C.E.P., est devenu artiste.

Quelles sont les professions des parents des personnes interrogées ?

	père	mère
personnel de service	6	5
ouvriers	8	2
employés	14	6
salariés agricoles	4	1
exploitants agricoles	6	1
cadres moyens	10	6
artisans	11	7
commerçants	9	8
professions libérales	8	1
cadres supérieurs	5	0
armée, police	7	0
artistes	0	2
retraités (pas de précisions concernant leur dernière profession)	2	1
sans profession	0	53
pères "inconnus"	3	
TOTAL	93	93

Professions des parents des naturistes interrogés

Les professions les plus représentées chez les pères des naturistes sont employé (14), artisan (11), cadre moyen (10) et commerçant (9). Les mères sont la plupart du temps sans profession (53 sur 93).

Le mode d'habitation des personnes interrogées a été étudié comme suit :

maison individuelle	48
appartement dans une maison	27
appartement dans un grand immeuble	18
TOTAL	93

ville de plus de 20 000 hab.	37
ville de moins de 20 000 hab.	0
banlieue	32
bourg et campagne	24
TOTAL	93

Modes d'habitat des naturistes interrogés

Ces personnes habitent donc surtout une grande ville ou une banlieue, en l'occurence Bordeaux et sa grande banlieue, ce qui explique le nombre important des maisons individuelles : Bordeaux en possède beaucoup et sa banlieue se caractérise par ses "échoppes".

Le nombre moyen de personnes par pièce est égal à 0,79 chez les naturistes qui ont à leur disposition 3,92 pièces par logement ; dans ces logements sont hébergées 3,12 personnes.

Quand on demande aux personnes interrogées si elles sont satisfaites de leur habitation, 71 répondent oui et 22 répondent non. Et voici les désirs exprimés par les 22 personnes non satisfaites :

- maison individuelle : 14
- maison plus grande : 7
- maison plus moderne : 4
- maison plus petite : 1

Parmi les 14 désirant une maison individuelle, 12 ont précisé "avec jardin". Et si on totalise les désirs exprimés, on obtient un nombre supérieur à 22, car certaines personnes ont choisi plusieurs des éventualités citées.

De ces données, il ressort que le naturisme regroupe surtout des hommes et des femmes d'une quarantaine d'années, pour la plupart mariés, avec un ou plusieurs enfants, ayant effectué des études secondaires et devenus par la suite "cadres moyens" ; de plus, le naturisme semble attirer particulièrement les membres de l'enseignement. Les naturistes sont le plus souvent des citadins bien logés, mais qui désirent, s'ils ne l'ont pas, une maison individuelle avec un jardin ; on peut voir là déjà une soif de liberté au sein de la nature; soif que l'on retrouvera, plus nette et plus affirmée, dans la suite de cette étude.

II.2 - MODE DE VIE DE LA POPULATION ETUDIEE

Voici donc décrite la population étudiée. Il est maintenant intéressant de connaître certains aspects de son mode de vie et en premier lieu, son régime alimentaire ...

86 naturistes sur 93 n'ont pas de régime alimentaire particulier (les régimes à but thérapeutique n'ont pas été comptés), mais 7 d'entre eux signalent qu'ils font attention à la qualité des aliments (achat de légumes et de fruits non traités par exemple) ou à l'équilibre de leurs repas. Les 7 qui ont un régime alimentaire particulier sont :

- soit des végétariens (3) : légumes cuits ou crus avec beurre, lait, oeufs et fromages.
- soit des adeptes de "la vie claire" (2) : produits diététiques, pain complet, légumes et fruits non traités ...
- soit des adeptes du régime hygiéniste (1) ou du régime végétalien (1) : légumes seulement sans aucun produit laitier.

Cependant, des produits diététiques - c'est-à-dire des produits de qualité garantis sans produits chimiques, non traités et naturels - sont utilisés par 21 personnes sur 93 :

- 17 les utilisent couramment (dont 1 n'utilisant qu'eux)
- 4 n'en utilisent que peu.

41 personnes pensent qu'il est souhaitable d'être végétarien ; 45 pensent que c'est excessif et 7 seulement que cela est dangereux.

Ces positions sur le régime végétarien ont été nuancées et voici la liste des jugements portés par les naturistes sur les végétariens :

- 27 déclarent que les végétariens les laissent indifférents
- 20 trouvent qu'ils font bien
- 11 sont "contre" sans donner de raison
- 18 pensent que le régime végétarien n'est pas équilibré
- 7 sont partisans de ce régime pour les personnes qui n'ont pas de gros efforts physiques à fournir
- 6 pensent que c'est "une affaire d'éducation"
- 4 regrettent d'être trop gourmands pour s'astreindre à ce régime

Peu de naturistes se révèlent donc véritablement hostiles au régime végétarien ; alors qu'ils vivent dans un des pays les plus gros consommateurs de viande.

Les questions posées concernant l'absorption des boissons alcoolisées ont permis d'établir les tableaux suivants :

vin		bière		apéritif alcoolisé	
à chaque repas	54	à chaque repas	1	avant chaque repas	2
à quelques repas	23	à quelques repas ou entre les repas	40	assez fréquemment	16
jamais	16	jamais	52	rarement	54
				pas du tout	21
TOTAL	93	TOTAL	93	TOTAL	93

Consommations de diverses boissons alcoolisées par les naturistes interrogés

Des précisions spontanées ont été apportées par les personnes interrogées ; ainsi parmi les 54 qui boivent du vin à chaque repas, 13 ont spécifié qu'elles en prenaient 1/2 verre, au maximum 1 verre par repas ; parmi les 23 qui en boivent à quelques repas, 4 ont ajouté "presque jamais". De même, parmi ceux qui boivent un apéritif quelconque alcoolisé, 3 ont précisé que cela se produisait très rarement ou seulement avec des amis ou en vacances.

Les naturistes ne semblent donc pas être de gros consommateurs de boissons alcoolisées. D'ailleurs pendant très longtemps, la vente des alcools a été interdite au centre commercial du camp de Montalivet ; et le bar du Club du Soleil de Bordeaux est un bar "sans alcool". Parmi les 27 naturistes qui nous ont offert à boire à la fin de l'entretien, une grande majorité nous a proposé des jus de fruits ; et les autres proposaient, la plupart du temps, un choix entre des boissons alcoolisées ou non ; très rares ont été ceux qui nous ont offert uniquement une boisson alcoolisée alors que nous leur rendions visite très souvent à l'heure de l'apéritif.

44 naturistes sur 93 fument de façon régulière. Les quantités fumées se répartissent comme suit :

Cigarettes	
0 à 10 par jour	24
10 à 20 par jour	10
20 à 30 par jour	3
30 à 40 par jour	4
plus de 40 par jour	2

Nombres de cigarettes fumées par les naturistes qui fument régulièrement

3 sont des adeptes du cigare et 2 de la pipe.

Ainsi, plus d'un naturiste sur 2 ne fume absolument pas ; et une dizaine d'entre eux seulement peuvent être classés parmi les "gros fumeurs" (plus de 20 cigarettes par jour).

Les réponses à la question "Combien de tasses de café ou de thé prenez-vous en moyenne par jour ?" (petit déjeuner compris) ont permis d'établir le classement suivant :

- ne prennent jamais de café ni de thé	19
- 1 café ou thé par jour	24
- 2 cafés ou thés par jour	35
- 3 cafés ou thés par jour	7
- 4 cafés ou thés par jour	5
- 5 cafés ou thés par jour	2
- plus de 5 cafés ou thés par jour	1
TOTAL	93

Les naturistes évitent donc l'abus des excitants tels que alcool, café ou thé, ainsi que l'abus du tabac.

Ensuite, des questions concernant l'insertion des naturistes dans la société ont été posées. Tout d'abord, quelles sont les origines des personnes qu'il fréquentent le plus volontiers ; voici les réponses obtenues :

- milieu de travail	6
- milieu social identique	12
- famille	19
- milieu naturiste	24
dont	
.milieux divers et milieu naturiste	6
.milieu social identique et milieu naturiste	2
.famille et milieu naturiste	1
.milieu de travail et milieu naturiste	1
- milieux sociaux différents	30
dont	
.milieux très variés	11
.le milieu n'a pas d'importance ; ce qui compte, c'est la personnalité de la personne fréquentée	9
- ne fréquentent personne	2

On s'aperçoit que 34 naturistes fréquentent de préférence des personnes appartenant au même mouvement qu'eux ; ce phénomène est facilement compréhensible quand on constate, grâce aux conversations, que le naturisme regroupe souvent des gens isolés : des veufs, des divorcées (avouant elles-mêmes avoir mal supporté leur situation jusqu'à leur entrée au Club du Soleil), des idéalistes, voire même des "marginaux". Ainsi, un fanatique de la protection de la nature qui a loué un magasin uniquement pour mettre affiches et prospectus en vitrine, qui a couvert sa voiture de tracts dénonçant les pollutions, a plus de chance d'être compris par des naturistes que par la population du petit village qu'il habite !

Les naturistes s'intéressent-ils à des mouvements collectifs ?

28 sur 93 appartiennent à une organisation syndicale : 22 sont simplement adhérents (il faut noter que les enseignants et les médecins sont tous obligatoirement affiliés à un syndicat), 3 sont militants et 3 sont responsables.

2 naturistes seulement sur 93 appartiennent à un parti politique : l'un étant militant et l'autre responsable.

Cependant, 23 naturistes sur 93 adhèrent de façon active à des clubs, des fédérations ou des mouvements (le Club du Soleil n'étant pas compté) ; les adhésions se répartissent comme suit :

- clubs sportifs 11
- clubs de loisirs 8
- clubs divers (tels que "les amis des vieux", "l'ordre rosicrucien AMORC", le club "horizon 2000", ligue pour la liberté des vaccinations ...) 6
- clubs culturels 4
- fédérations professionnelles 3

De plus 10 naturistes appartiennent à une association pour la défense de la nature.

Les naturistes s'intéressent donc plus au sport et à la nature qu'à la vie syndicale ou politique ; cette particularité sera retrouvée lors de l'étude des loisirs des naturistes.

On peut donc conclure que, si peu de naturistes ont un régime alimentaire particulier, ils sont cependant rarement hostiles au régime végétarien ; et près d'un naturiste sur quatre utilise des produits diététiques. La plupart d'entre eux évitent les abus d'excitants tels que : alcool, café, thé ou tabac. Ils aiment fréquenter des personnes appartenant au même mouvement qu'eux ; et ils préfèrent les associations sportives ou ayant pour but la défense de la nature aux organisations syndicales ou politiques.

II.3 - ATTITUDE DES NATURISTES FACE A LA MEDECINE

Quelle est l'attitude des naturistes face à la médecine ? D'emblée la question "Quelles maladies avez-vous eues en 1970 ?" a été posée. Les réponses obtenues ont été classées comme suit :

aucune maladie	62
maladies de la sphère O.R.L.	16
déséquilibres neuro-végétatifs (dépressions ...)	5
interventions chirurgicales	4
maladies digestives	4
accidents	3
maladies dégénératives	3

Maladies contractées, au cours de l'année 1970, par les naturistes interrogés

2 naturistes sur 3 se sont donc déclarés "jamais malades". Les affections les plus souvent citées sont les grippes, rhumes et angines propres à l'hiver ; ainsi que les "dépressions nerveuses" atteignant surtout les enseignants si largement représentés chez les naturistes.

Quelle est l'importance de leur consommation de tranquillisants ? Elle se répartit ainsi :

- de façon régulière : 3
- de façon occasionnelle : 21
- aucune consommation : 69

Il semble donc que les naturistes n'utilisent avec excès ni les excitants (comme nous l'avons vu précédemment, ni les tranquillisants.

Il est intéressant de connaître aussi le nombre de leurs arrêts de travail pour cause de maladie en 1970, ainsi que le nombre des jours d'arrêt de travail :

aucun arrêt de travail	78
1 arrêt de travail	13
2 arrêts de travail	2
TOTAL	93

aucun jour d'arrêt de travail	78
arrêt de moins d'une semaine	8
arrêt d'1 à 2 semaines	3
arrêt de plus d'un mois	4
TOTAL	93

Nombres et durées des arrêts de travail des naturistes interrogés, au cours de l'année 1970

L'étude de ces tableaux montre que 62 personnes n'ont eu aucune maladie et que 78 n'ont eu aucun arrêt de travail ; donc, 16 personnes, bien que malades, ne se sont pas arrêtées de travailler pour autant. 11 ont eu des arrêts brefs ; les 4 arrêts de plus d'un mois sont dus à des accidents.

L'absentéisme est donc très faible chez les naturistes ; et il semble qu'ils se portent mieux que l'ensemble de la population. D'ailleurs certains déclarent que le naturisme a amélioré leur santé de façon spectaculaire (un psoriasis rebelle guéri par exemple), d'autres que le naturisme est conseillé par certains médecins à leurs clients. Et à la question "Pensez-vous que les gens viennent au naturisme dans le but d'une meilleure santé physique ?", 70 répondent oui contre 23 non. Un des problèmes de notre époque étant le vécu du vieillissement, angoissant pour beaucoup, une question a été posée sur ce sujet : "A votre avis, les naturistes supportent-ils mieux le vieillissement que les autres ?". 76 répondent oui contre 17 non; et beaucoup précisent que les naturistes supportent mieux le vieillissement car ils s'occupent avec soin de leur corps : ils font du sport ou de la gymnastique, ils veillent à avoir une alimentation saine ...

Sur les 93 naturistes rencontrés, aucun n'était porteur d'une infirmité physique apparente. Et un examen de leur allure générale, subjectif certes, mais toujours empreint de la même subjectivité, permettait de dire que :

- 41 naturistes semblaient plus jeunes qu'ils n'étaient
- 24 paraissaient leur âge
- 28 semblaient plus âgés qu'ils n'étaient.

Les réponses à la question "Combien de fois par an voyez-vous un médecin ?" ont permis d'établir le tableau suivant :

jamais	17
1 fois tous les 10 ans	8
1 fois par an	34
2 fois par an	12
3 fois par an	6
4 fois par an	7
de 5 à 10 fois par an	6
plus de 10 fois par an	3
TOTAL	93

Réponses des naturistes interrogés à la question : "Combien de fois par an voyez-vous un médecin ?"

25 naturistes ne vont pratiquement jamais voir un médecin ; et un bon tiers d'entre eux y va une fois par an. Le nombre moyen de consultations et visites par personne protégée par la Sécurité sociale est de 4 par an ; nombre non atteint par les naturistes. Ceux qui vont souvent voir un médecin (plus de 5 fois par an) ont précisé qu'ils subissaient des visites de contrôle soit à cause d'un diabète, soit à cause d'une hypertension ou d'une artérite ...

Si 62 naturistes ne subissent jamais de visite médicale systématique volontaire (les examens médicaux obligatoires, dans le cadre du travail par exemple n'ont pas été comptés), 31 s'en font une obligation ; parmi ces 31, 18 s'étaient déclarés auparavant "jamais malades" : ces 18 naturistes se montrent donc particulièrement attentifs à leur santé. Ce souci de leur corps semble être une des caractéristiques des naturistes ; caractéristique qui sera retrouvée dans la suite de cet exposé.

A quels médecins s'adressent, de façon habituelle, les naturistes interrogés ?

- 76 à un médecin allopathe
- 10 à un médecin naturiste
- 7 à un homéopathe.

En poussant plus avant les investigations, on s'aperçoit que :

- 19 se sont fait soigner au moins une fois par un guérisseur
- 26 se sont fait soigner au moins une fois par un homéopathe
- 15 se sont fait soigner au moins une fois par un acupuncteur
- 5 se sont fait soigner au moins une fois par un naturopathe.

Si 50 naturistes sur 93 n'ont donc jamais essayé aucune de ces formes

de soins, 19 parmi les 43 restants ont essayé une association de 2 ou même de 3 formes (l'association la plus souvent rencontrée étant : soins par un homéopathe et par un acupuncteur).

Les naturistes se montrent donc soucieux de la santé de leur corps ; mais ce souci n'entraîne pas une "consommation médicale" importante, bien au contraire. Pour eux, la santé est souvent le résultat d'une hygiène de vie. Et le naturisme est vécu par beaucoup comme une source d'équilibre ; équilibre qui entraînerait peu à peu la disparition des affections d'origine psychosomatique ; ce qui expliquerait le fait que les naturistes semblent mieux se porter que le reste de la population.

II.4 - LOISIRS DES NATURISTES

Quels sont les loisirs des naturistes interrogés ? Quelles sont leurs activités physiques ? Quelle attitude ont-ils face à la télévision, face à la lecture ... ? Une première question : "Pratiquez-vous un sport ?" entraîne 42 oui contre 51 non. Et les questions suivantes ont permis de préciser que sur ces 42 personnes qui pratiquent un sport :

- 29 le font en plein air seulement
- aucune ne le fait en salle, seulement
- et 13 le font et en plein air et en salle

- 25 pratiquent un sport de façon épisodique
- 17 pratiquent un sport de façon régulière.

De plus :

- 24 naturistes sur 93 sont des adeptes de la gymnastique
- une dizaine associe la gymnastique à une autre activité : gymnastique et relaxation (6) ou gymnastique, yoga et relaxation (4)
- 4 font du yoga ainsi que de la relaxation
- 8 ne font que de la relaxation.

Les différentes techniques de relaxation utilisées sont : le plus souvent le yoga ; ensuite le training autogène de Schultz et des techniques personnelles (telles que "faire le vide en soi") ; il convient de noter que parmi les naturistes du Club du Soleil de Bordeaux, il existe des personnes compétentes capables d'enseigner et de diffuser ces techniques.

Une enquête de l'I.N.S.E.E. faite en 1967 a montré que :

- 39,4 % des adultes n'ont jamais pratiqué aucun sport
- 32,6 % en ont pratiqué un autrefois mais ne le font plus
- 15,1 % en font de manière irrégulière
- 12,9 % en font de manière régulière toute l'année (dont plus de la moitié chez les moins de 18 ans)
- et que 8,3 % de la population seulement, en France, fait de la gymnastique.

En comparant ces données, il apparaît très nettement que les naturistes sont de fervents adeptes du sport. Les plus nombreux sont ceux qui pratiquent un sport en plein air et de façon épisodique : c'est-à-dire quand il fait beau, au centre hélio-marin de Montalivet. Le sport est la principale occupation de beaucoup de naturistes dans le camp : un peu partout, des gens de tous âges font de la gymnastique, du footing, voire même du yoga, sans crainte du ridicule et avec beaucoup de sérieux. Et Albert CAMUS a appelé les naturistes, les "protestants de la chair" en expliquant pourquoi : "il y a une systématique du corps qui est aussi exaspérante que celle de l'esprit" (1).

---

(1) NOCES d'Albert CAMUS, p. 51.

Et 46 naturistes sont des adeptes de la gymnastique ou du yoga ou d'une technique de relaxation : soit un naturiste sur 2 (47 ne faisant rien de tout cela). Il y a là manifestement un intense désir d'entretien et de domination du corps ; désir nettement moins répandu dans la population courante et qui constituerait une caractéristique particulière aux naturistes des deux sexes et de tous âges (une corrélation des réponses ci-dessus ayant été réalisée avec le sexe et l'âge des personnes interrogées).

La question suivante leur demandait combien de soirées par semaine elles passaient devant la télévision. Voici les nombres obtenus comparés à ceux de l'I.N.S.E.E. :

aucune soirée	31
1 à 2 soirées par semaine	23
1 soirée sur 2 par semaine	31
5 à 6 soirées par semaine et tous les soirs	8
TOTAL	93

1 ou 2 fois par mois ou plus rarement	31,6 %
1 ou 2 fois par semaine	11,9 %
1 jour sur 2	5,4 %
tous les jours	51,1 %
TOTAL	100,0 % d'adultes

Tableaux comparant les nombres de soirées par semaine passées devant la télévision par les naturistes interrogés avec les nombres de celles passées par les Français (nombres de l'I.N.S.E.E.)

Si le nombre de ceux qui ne regardent pratiquement pas la télévision est presque identique dans les deux tableaux, une différence très nette existe au niveau de ceux qui la regardent régulièrement ; ainsi, 8 naturistes sur 93 la regardent presque tous les soirs contre 51,1 % des adultes en France. Les naturistes ne choisissent pas la solution de facilité pour passer leurs soirées : ils ont fait un choix.

Les nombres de livres qu'ils ont lus en 1970 se distribuent ainsi ; ces nombres sont comparés à ceux de l'I.N.S.E.E. :

aucun	15
moins de 5	14
entre 5 et 10	17
entre 10 et 20	20
entre 20 et 50	18
entre 50 et 100	5
plus de 100	4
TOTAL	93

aucun	40,2 %
une dizaine par an	27,3 %
entre 10 et 20	19,3 %
entre 20 et 50	9,4 %
plus de 100	3,8 %
TOTAL	100,0 %

Tableaux comparant les nombres de livres lus par les naturistes interrogés e une année avec les nombres de ceux lus par les Français (nombres de l'I.N.S.E.E.)

Les naturistes semblent donc choisir les émissions de télévision et s'en tenir à leur choix ; et le temps laissé libre ainsi est consacré à la lecture ; ce qui n'est pas le cas pour la majorité de la population qui regarde tous les jours la télévision et qui ne lit pratiquement pas.-

Les genres de livres lus le plus souvent par les naturistes interrogés se répartissent comme suit :

romans	34
policiers	15
biographies	6
poésies	1
pièces de théâtre	1
autres (voir tableau de droite)	21

21 "autres" dont : actualités et politique	9
ouvrages scientifiques	6
histoire et géographie	4
philosophie, sociologie et économie	2

Genres des livres lus le plus souvent par les naturistes interrogés

Que représente pour eux le dimanche ?

- un jour comme les autres pour 14 d'entre eux
- un jour de repos pour 18 d'entre eux
- un jour d'ennui pour 2 d'entre eux
- un jour comme les autres (travail professionnel) pendant une période de l'année et un jour de détente ou de repos pendant l'autre période, pour 3 d'entre eux.

La détente rallie le maximum des gens. Détente sous quelles formes ? Les deux questions suivantes "Que faites-vous le dimanche ?" (tableau 1) et "Qu'avez

vous fait dimanche dernier ?" (tableau II) le montrent :

	tableau I	tableau II
promenades dans la nature ou séjour au C.H.M. de Montalivet	61	37
bricolage, occupations diverses chez soi	4	24
travail professionnel	9	4
sport	5	1
relaxation, repos	6	4
en famille	6	14
sorties diverses	2	9
TOTAL	93	93

Réponses des naturistes interrogés aux 2 questions suivantes :
"Que faites-vous le dimanche ?" : tableau I
"Qu'avez-vous fait dimanche dernier ?" : tableau II

La grande majorité des naturistes aime, le dimanche, se promener dans la nature, ou aller à Montalivet ; et le fait que les questionnaires aient été posés à la fin de l'hiver et au printemps (alors qu'il fait encore froid) explique pourquoi tant de naturistes ont délaissé les sorties dans la nature pour rester chez eux ou aller dans leur famille, le dimanche précédant l'interrogatoire.

Les naturistes ont donc une façon de vivre leurs loisirs bien à eux : soucieux de leur corps, ils sont très nombreux à pratiquer un sport ou un autre genre d'activité physique et à aimer se plonger dans la nature en fin de semaine soucieux de leur esprit, ils ne regardent la plupart du temps la télévision que pour des émissions choisies et ils lisent plus que la majorité des gens. L'utilisation de leur temps libre est ainsi soumise à des principes, à leurs principes, et n'a pas le caractère aléatoire plus communément répandu.

II.5 - LES NATURISTES FACE A DES PROBLEMES MODERNES

Afin de connaître la façon dont les naturistes s'intègrent dans notre société, des questions concernant des problèmes modernes ont été posées : ces questions portent sur des sujets très variés tels que la politique, la drogue, la contraception, les moeurs sexuelles ... Mais il faut dire d'emblée qu'il a été souvent impossible de juger les résultats obtenus à cause du manque d'éléments de comparaison avec la population courante.

Quand on demande aux naturistes s'ils sont satisfaits du régime politique actuel :

- 38 déclarent que non
- 20 ne disent ni oui ni non
- 18 affirment que oui
- 17 n'ont pas d'opinion sur ce sujet.

Ensuite viennent trois questions concernant les hippies, les groupements non-violents et les objecteurs de conscience ; les personnes interrogées sont-elles favorables, hostiles ou indifférentes à ceux-ci ?

hippies		non-violents		objecteurs de conscience	
favorables	21	favorables	57	favorables	38
hostiles	25	hostiles	5	hostiles	15
indifférents	47	indifférents	31	indifférents	40
TOTAL	93	TOTAL	93	TOTAL	93

Opinions des naturistes interrogés concernant les hippies, les groupements non-violents et les objecteurs de conscience

Ce sont les non-violents qui rallient le plus de naturistes en leur faveur ; ce qui est normal, car ils ont en commun l'aspiration à une plus grande maîtrise de soi sur tous les plans ; ainsi, comme nous l'avons vu précédemment, les naturistes refusent les abus d'excitants, pratiquent souvent gymnastique, yoga ou relaxation, se plongent en fin de semaine au sein de la nature ...

Les hippies suscitent plus d'hostilité de la part des naturistes que les objecteurs de conscience ; ceci s'explique par le fait que le terme de "hippie" s'applique à toutes sortes de gens n'ayant souvent rien en commun.

Il semble que dans la population courante, l'hostilité à l'égard des hippies et des objecteurs de conscience serait plus grande et qu'il y aurait moins de personnes qui seraient indifférentes ou favorables à ceux-ci.

Le problème de la drogue étant sans cesse évoqué dans notre société, il convient de signaler l'attitude des naturistes sur ce sujet précis ; ainsi, 75 sur 93 pensent que la prise occasionnelle de la drogue est grave; 16 ont décla

qu'elle était de peu d'importance et 2, sans importance. La deuxième question sur ce sujet a entraîné des réponses plus nuancées :

- 43 disent que la prise occasionnelle de la drogue est plus grave que l'alcoolisme ou la tabagie
- pour 40 personnes elle est aussi grave
- et pour les 10 restantes, elle est moins grave.

Au début de l'année 1971, la presse a beaucoup parlé de l'institutrice célibataire, enceinte, et menacée de renvoi à cause de cela ; les naturistes ont donné leur opinion sur ce fait :

- 80 pensent que cette menace de renvoi était scandaleuse car chacun est libre d'avoir sa "vie privée" et celle-ci ne regarde personne ; de plus, on ne pénalise jamais la vie privée d'un instituteur, les conséquences en étant moins voyantes.

- 5 trouvent cette menace de renvoi justifiée : une institutrice étant chargée d'éduquer les enfants, elle constituait un mauvais exemple.

- 8 déclarent que toute cette affaire ne concernait que la direction de l'école.

Les questions suivantes ont trait aux moeurs sexuelles de notre époque, évoquées de différentes façons. D'emblée, les naturistes interrogés sont mis en cause : "Si vous aviez une fille de 18 ans et que celle-ci ait une vie sexuelle d'adulte, que penseriez-vous ?" :

- c'est un drame familial pour 12 d'entre eux
- c'est un fait d'époque contre lequel on ne peut lutter pour 21
- cela ne regarde qu'elle pourvu qu'elle puisse assumer la responsabilité de ses actes pour 44
- c'est normal pour 16
- c'est un fait à ignorer pour aucun d'entre eux
- c'est un fait à taire pour aucun d'entre eux.

Beaucoup laisseraient donc théoriquement leur fille, libre, si celle-ci sait se montrer responsable. Une corrélation avec le sexe et le nombre d'enfants des personnes interrogées a été effectuée : il apparaît ainsi que ce sont surtout des hommes qui ont répondu "c'est normal" (11 sur 16) ; le sexe n'a pas influencé les autres réponses : autant d'hommes que de femmes dans chaque catégorie. La corrélation avec le nombre d'enfants n'a donné aucun résultat démonstratif.

Les réponses à la question suivante sont une suite logique des précédentes 71 naturistes sur 93 aideraient leur fille de 18 ans à obtenir un moyen de contraception scientifique et efficace, si celle-ci a une vie sexuelle d'adulte ; 22 seulement refuseraient de l'aider.

Ensuite viennent deux questions concernant la contraception. Pour 62 personnes interrogées sur 93, les naturistes sont aussi partisans que les non-naturistes d'une contraception scientifique et efficace. 18 pensent que les naturistes en sont plus partisans que les autres à cause du souci qu'ils ont

de l'épanouissement de l'être humain ; un d'entre eux a d'ailleurs raconté que sa femme avait été la première du sud-ouest à avoir un stérilet. 13 espèrent que les naturistes en sont moins partisans que les autres, persuadés qu'ils sont que la contraception est anti - naturelle, voire nuisible à la santé. Cependant 87 personnes sur 93 affirment que la contraception doit être expliquée aux adolescents.

Quelle est l'attitude des naturistes vis-à-vis de l'avortement ? 72 se déclarent favorables à celui-ci pour les raisons suivantes (certains en ont donné plusieurs) :

- s'il existe des raisons graves, médicales, socio-économiques ou familiales : 24
- si l'enfant n'est pas désiré : 24
- s'il y a trop d'enfants dans la famille : 20
- si la venue d'un autre enfant représente un danger pour la mère : 15
- s'il existe une menace d'enfant"anormal": 14
- si l'avortement est fait sous contrôle médical: 9
- si la femme est célibataire et mineure : 7 -
- car il y a trop d'enfants dans le monde : 3. L'un d'entre eux a d'ailleurs raconté qu'il avait écrit au Pape pour lui déclarer que la surpopulation était le plus grand problème de notre époque dans le monde

Parmi ces 72, 14 ont ainsi nuancé leur jugement : la contraception est de beaucoup préférable à l'avortement (10) ; il y a des risques d'abus à cause de l'égoïsme des gens (4).

Une corrélation a été effectuée avec la vie religieuse des personnes interrogées ; on s'aperçoit que parmi les 18 naturistes qui pratiquent de façon régulière à l'heure actuelle une religion, 9 sont favorables à l'avortement.

Les raisons données par les 21 naturistes non favorables à l'avortement se répartissent comme suit :

- c'est un crime
- il porte préjudice à la santé de la femme: 8 ; l'un d'entre eux a raconté qu'il avait ainsi perdu sa mère
- la contraception rend l'avortement inadmissible : 6
- cela risque d'entraîner un relâchement des moeurs : 1.

La question suivante demandait aux naturistes s'ils pensaient qu'il est bon qu'un père assiste à la naissance de son enfant ; une grande majorité (79) a répondu par l'affirmative ; et 14 seulement ont dit non.

Ensuite étaient évoqués les problèmes de l'euthanasie et de l'enfant "anormal" (sur le plan psychique et non sur le seul plan physique) :

- 66 pensent que l'euthanasie est à tolérer

- 20 la proscrivent
- 6 déclarent qu'il faut la pratiquer couramment
- 1 seul s'est avéré"sans opinion".

Il a souvent fallu donner la signification du mot "euthanasie" encore mal connue, semble-t-il.

Pour 69 naturistes sur 93, l'enfant "anormal" doit être inclus dans la société dans la mesure du possible ; et beaucoup signalent d'ailleurs la bonne intégration de celui-ci dans le centre de Montalivet : il est très bien accepté par les autres enfants et absolument pas dévisagé comme cela se pratique souvent dans notre société. Cependant 24 naturistes voudraient que l'enfant "anormal" vive avec d'autres enfants comme lui à l'écart de la société, c'est-à-dire dans un centre spécialisé ; 4 ajoutant même que l'on devrait le supprimer d'emblée.

Les trois questions posées après celle-ci ont permis aux naturistes interrogés de porter des jugements moraux. Ainsi, on apprend que pour 58 d'entre eux, les moeurs sexuelles en France sont le signe d'un progrès moral : l'hyprocrisie disparaît peu à peu. Mais pour les 35 autres, ces moeurs sont le signe d'une décadence : il faut y voir la suppression d'une morale.

L'Homme occidental et l'Humanité ont, à peu de choses près, été jugés de la même façon, par les mêmes personnes :

- 40 pensent que l'Homme occidental fait des progrès sur le plan moral au fil des siècles et 41 ont la même opinion concernant l'Humanité en général
- 31 pensent que l'Homme occidental se dégrade sur le plan moral au fil des siècles et 32 ont la même opinion concernant l'Humanité en général
- 22 pensent que l'Homme occidental reste le même sur le plan moral au fil des siècles et 20 ont la même opinion concernant l'Humanité en général.

Il faut noter que 8 personnes seulement ont émis un jugement différent sur l'Homme puis sur l'Humanité :

- 3 trouvent que l'Homme occidental reste le même mais que l'Humanité, elle, fait des progrès
- 2 pensent que l'Homme occidental reste le même mais que l'Humanité, elle,se dégrade
- 2 déclarent que si l'Homme occidental se dégrade, l'Humanité, par contre, reste la même
- 1 autre affirme que si l'Homme occidental fait des progrès, l'Humanité, elle, se dégrade.

Une corrélation entre ces opinions et l'âge des personnes interrogées a été réalisée, mais n'a donné aucun résultat démonstratif.

Les naturistes ayant porté des jugements sur bon nombre de problèmes très extérieurs à eux-mêmes, il était intéressant de connaître leur opinion sur un sujet les touchant de près : à savoir l'éducation qu'ils avaient reçue dans leur enfance et dans leur jeunesse. Ainsi, il apparaît que :

- 33 sur 93 l'ont ressentie comme étant libérale
- 33 autres l'ont jugée "conformiste"
- et 27, "rigide".

On peut en conclure que pour 2 naturistes sur 3, ce n'est pas l'éducation qu'ils ont reçue qui a développé de façon directe leur attirance pour le naturisme et leur décontraction face à la nudité. Il a pu cependant exister pour certains, une induction due à l'opposition à l'éducation reçue. Mais on verra par la suite que ce sont surtout les amis, les camarades qui ont incité les personnes interrogées à adhérer à un club de naturisme ; adhésion répondant à un désir profond et souvent ancien.

Le but recherché en posant toutes ces questions si diverses était de voir si les naturistes étaient différents du reste de la population : s'ils étaient plus tolérants (d'où questions sur les hippies, la drogue ...) ou plus ouverts (d'où questions sur la contraception, les moeurs sexuelles ...). Malheureusement, comme cela a déjà été signalé, les éléments de comparaison sont inexistants. Cependant, il semble qu'il y ait chez les naturistes, tout au moins sur le plan verbal, un certain libéralisme et un essai de compréhension des phénomènes modernes.

II.6 - NATURISME ET VIE RELIGIEUSE

Quelle est l'attitude des naturistes face aux problèmes religieux ? Une première question montre que 87 naturistes ont reçu dans leur enfance une éducation religieuse :

- catholique pour 82 d'entre eux
- israëlite pour 3 d'entre eux
- protestante pour l'un d'entre eux
- orthodoxe pour l'un d'entre eux.

Sur ces 87, 18 estiment qu'ils pratiquent de façon régulière à l'heure actuelle une religion : 15 sont catholiques, 1 est israëlite, 1 possède une religion "personnelle" et 1 autre adhère à "la spiritualité vivante".

15 naturistes sur 82 sont donc encore catholiques à l'âge adulte ; selon un curé d'une paroisse de la banlieue bordelaise, 7 à 8 % seulement des personnes baptisées sont encore des catholiques pratiquants après l'âge de 12 ans. Il y a donc bien plus de catholiques pratiquants chez les naturistes étudiés que dans la population courante ; on pourrait expliquer ce phénomène par le fait que les naturistes sont - ainsi que les réponses aux questions précédentes l'ont prouvé - des individus qui respectent et qui vivent leurs engagements ; et qui présenteraient un goût pour les cultes quels qu'ils soient : culte de la nature, culte de leur corps, culte religieux ...

La pratique du naturisme et du nudisme est très diversement jugée par l'église catholique ; ainsi, le pape l'a condamnée en ces termes, dans un discours du mois d'août 1970 (relaté dans le journal "Le Monde" du 18 août 1970) :

> "Nous voyons aujourd'hui, la tentative prédominante de faire du corps, dans des manifestations organisées sans aucun scrupule, le principe prioritaire de la vie. Et l'on arrive, avec des ostentations naturalistes et obscènes, à l'exaltation du nudisme et de l'érotisme. L'homme animal se dégrade de plus en plus et sans limites ..."

Il y a dans ce discours une méconnaissance manifeste, de la part du pape, du nudisme et du naturisme confondus avec la pornographie. Cette condamnation ne gêne d'ailleurs pas les naturistes. Ainsi une personne interrogée, qui possède un bungalow à Montalivet, invite chaque année sa belle-soeur religieuse, qui y fait un séjour avec toute sa famille. Et une des naturistes tirées au sort, chargée de faire la cuisine pour un groupe de prêtres de la banlieue bordelaise, a ainsi fait la connaissance d'un prêtre fervent adepte du naturisme "sauvage" dont il fait profiter les enfants des colonies de vacances à sa charge. Et dans le journal du Club du Soleil de Bordeaux "le minimum", on note ceci : "il est à remarquer que le plus difficile n'est pas de convaincre les prêtres (non naturistes) mais les paroissiens. Et les prêtres pris entre deux feux, n'osent pas se prononcer ouvertement".

Il est révolu le temps où un prêtre de Vendays refusait, les veilles de 15 août, l'absolution à tous ceux qui, sur sa demande, précisaient qu'ils passaient leurs vacances au centre hélio-marin. Et des catholiques du C.H.M. participent maintenant à des manifestations religieuses locales ; des prêtres présents au C.H.M. ont des relations normales avec le clergé de Montalivet.

Après avoir étudié les relations entre le catholicisme - très répandu dans notre société - et le naturisme, il est intéressant de connaître le nombre des naturistes qui font partie ou qui sont attirés par une secte religieuse ; ainsi, on apprend que 5 sur 93 adhèrent ou ont envie d'adhérer aux sectes suivantes :

- "la spiritualité vivante"

- "amour et lumière" ou société des amis des sciences religieuses appliquées qui est une branche de la science chrétienne ; celle-ci compte un millier de membres en France ; c'est une secte qui est née en milieu protestant mais qui s'en est éloignée

- la secte du temple de Bahaï (Israël) qui regroupe 1 150 000 personnes dans le monde

- la secte antoiniste qui regroupe 10 000 personnes en France ; ce mouvement religieux qui a pris naissance au 19ème siècle en Belgique est basé "uniquement sur la prière qui consiste en l'élévation de la pensée".

Il existerait en France près de 400 sectes dont le nombre des membres, très mal connu, serait de l'ordre de 120 000. En comptant 50 000 000 d'habitants en France, on obtient le résultat suivant : 1 adhérent à une secte religieuse pour 400 habitants. Et sur 93 naturistes, 3 font véritablement partie d'une secte précise (les 2 autres ne s'étant pas encore engagés): proportion beaucoup plus grande que dans la population courante. On peut y voir de nouveau, un goût des naturistes pour un culte quel qu'il soit et pour des engagements sérieux répondant à un besoin suivi d'une recherche personnelle.

Pour terminer l'étude des relations entre le naturisme et la vie religieuse, deux autres questions ont été posées ; la première "Donnez-vous ou donnerez-vous une éducation religieuse à vos enfants ?" a entraîné 75 réponses positives et 18 réponses négatives ; les différentes éducations religieuses se répartissent comme suit :

- catholique pour 68 d'entre eux

- israëlite pour 2 d'entre eux

- sectes "amour et lumière" et "spiritualité vivante" pour 2 d'entre eux

- religions personnelles des parents pour 2 autres

- protestante pour un seul.

Puis quand on demande aux personnes interrogées pour quelles raisons elles ont donné ou elles donneront cette éducation religieuse, voici ce qu'elles répondent :

- pour développer le sens moral de leurs enfants : 32

- parce qu'elles sont convaincues : 15

- parce que cela peut rendre service à leurs enfants (pour se marier, plus tard, religieusement, par exemple) : 12

- parce que cela est répandu dans notre société : 10

- pour d'autres raisons (bienfaits de l'école religieuse, désir de faire plaisir à la famille, par exemple) : 6.

Ainsi l'on voit que le naturisme et la vie religieuse ont peu d'influence l'un sur l'autre. Seulement, on constate qu'il existe plus de naturistes convaincus et pratiquants - au sein d'une religion ou d'une secte - que d'individus présentant les mêmes caractéristiques, parmi la population courante. Les naturistes ne sont ni des velléitaires, ni des conformistes : ils "vivent" leurs croyances dans quelque domaine que ce soit ; et elles ne seraient pas la résultante directe d'une éducation, mais d'une recherche sérieuse, individuelle.

II.7 - NATURISME ET VIE SEXUELLE

Un certain nombre de questions a été posé aux naturistes pour essayer de connaître leur vision de la vie sexuelle.

Tout d'abord, quand on leur demande s'ils ont eu véritablement une "éducation sexuelle", 91 répondent non et 2 seulement oui ; cette réponse n'est pas étonnante, car les personnes interrogées ont toutes plus de 25 ans ; et comme elles l'ont souvent dit elles-mêmes : "autrefois, on ne parlait pas de ces chose là, du moins entre parents et enfants".

Les origines de leurs connaissances sexuelles sont réparties comme suit :

parents	4
camarades	35
médecin	3
prêtre	2
livres	34
vie dans la nature	15
TOTAL	93

Origines des connaissances sexuelles des naturistes interrogés

Ce sont surtout les camarades ou les livres qui leur ont apporté des révélations. Une seule réponse par personne a été notée: il convenait de savoir quelle avait été la principale source d'information. Parfois, spontanément, des précisions ont été apportées ; ainsi parmi les 35 qui ont cité "par les camarades", 8 ont ajouté : par le mari (4), par une prostituée (2) ou par une "expérience personnelle" (2).

Ensuite, il leur a été demandé à quel âge ils pensaient que l'on doive commencer l'éducation sexuelle des enfants ; ils ont répondu ainsi :

avant 6 ans	38
entre 6 et 12 ans	41
plus tard	14

Réponses des naturistes à la question : "à quel âge pensez-vous que l'on doive commencer l'éducation sexuelle des enfants ?"

Parmi les 14 qui ont dit "plus tard", 8 ont précisé : après 12 ans pour les garçons seulement (2), entre 10 et 15 ans (5), entre 16 et 18 ans (1). Il est difficile de tirer des conclusions de ces chiffres, car il est apparu, souvent très nettement, que le terme "éducation sexuelle" n'était pas compris par tous de la même manière. Pour certains, le début de l'éducation sexuelle se situe au moment où l'on explique à l'enfant comment vient au monde un autre enfant ; pour d'autres, l'éducation sexuelle ne commence véritablement qu'à la description de l'acte sexuel ; pour d'autres, enfin, le début de l'éducation sexuelle se confond avec le début de la vie sexuelle.

Cependant, si on se penche sur les dessins réalisés par les jeunes enfants sur le sable de la plage de Montalivet, on peut conclure que l'éducation sexuelle des enfants de naturistes est commencée de bonne heure : bien que schématiques à l'extrême, les hommes ont tous un pénis et les femmes, des seins et un triangle de poils. Il n'en est pas de même pour les dessins d'enfants réalisés sur le sable des plages dites "textiles", toujours incomplets d'un point de vue anatomique.

A la question "le naturisme entraîne-t-il une meilleure entente sexuelle entre les époux ?", 63 personnes ont répondu oui, 29 ont répondu non ; et 1 n'a pas pu donner de réponse, n'ayant plus de vie sexuelle et n'en parlant jamais avec d'autres couples.

Pour expliquer leur réponse positive, certains ont mis en avant l'action bénéfique du soleil. Et pour commenter leur réponse négative, certains ont déclaré que la naturisme n'avait aucune influence sur la vie sexuelle, ni sur la vie conjugale d'ailleurs ; et d'autres se sont plaints d'une baisse de leur libido dont la responsabilité reviendrait à l'exercice du naturisme.

La question suivante "le naturisme entraîne-t-il, en dehors d'une meilleure entente sexuelle, une meilleure entente conjugale ?" a suscité aussi un grand nombre de réponses positives : 66 oui contre 27 non. Beaucoup ont signalé qu'ententes sexuelle et conjugale étaient liées. Et certains ont expliqué le pourquoi d'une meilleure entente conjugale grâce au naturisme : disparition de la jalousie, libération, plus grande tolérance, idéal commun. D'autres ont commenté ainsi leur réponse négative : le naturisme n'enlève pas les problèmes qui existent au sein d'un couple ; et l'un d'entre eux a même raconté que si sa deuxième femme était naturiste, la première dont il avait divorcé, l'était aussi

Sans gêne aucune, bien que se sentant manifestement concernés (malgré l'aspect volontairement indirect de l'interrogation), les naturistes ont déclaré que de "vivre nu comme au camp de Montalivet " :

- stimule le besoin sexuel : cité 11 fois
- n'a aucune influence sur le besoin sexuel : cité 44 fois
- rend le besoin sexuel moins préoccupant : cité 38 fois.

Le besoin sexuel est stimulé, pour la plupart, non par la nudité, mais simplement par l'atmosphère de vacances. Pour certains autres, il existerait dans le camp, pour les initiés, des endroits "où l'on s'amuse" : chacun étant libre d'avoir sa vie privée si celle-ci ne gêne personne, ce fait est reconnu et parfaitement toléré.

La majorité des naturistes interrogés affirme avoir un comportement sexuel non influencé par la pratique du naturisme.

Et un grand nombre déclare que le besoin sexuel devient moins préoccupant. Quand on leur demande pour quelles raisons, voici ce qu'ils répondent : (mises à part deux personnes interrogées qui n'ont pas pu - ou n'ont pas voulu - donner de raisons) :

- 30 fois revient, sous des présentations variées, la même réflexion : il y a moins d'érotisme dans un camp de naturistes que sur les plages "textiles" l'attrait de ce qui est caché n'existe plus, la curiosité est satisfaite, la maîtrise de soi plus grande sur le plan sexuel. Le naturisme aurait ainsi servi à des veufs ou à des divorcés solitaires, de "remède".

- d'autres affirment que dans un camp de naturistes, "on oublie son corps", il n'y a rien de sexuel, on ne pense pas à "ça" à cause de la pratique intensive des sports, à cause de la communion avec la nature ... ; l'un d'entre eux a même raconté qu'ayant désiré tromper sa femme, il n'avait pas osé le faire, parce qu'il était à Montalivet. On a l'impression que pour cette catégorie de personnes, le naturisme, dans un camp, a entraîné une libération ; ou parfois, au contraire, un état de "castration". Une corrélation avec l'âge des personnes interrogées a été tentée et n'a donné aucun résultat.

Les adultes interrogés pensent qu'un camp comme celui de Montalivet fournit aux adolescents et aux jeunes :

- plus d'occasions d'avoir une vie sexuelle, que la vie courante : 8
- moins d'occasions d'avoir une vie sexuelle : 16
- autant d'occasions d'avoir une vie sexuelle, que la vie courante : 69.

Ceux qui ont affirmé que les jeunes trouvaient dans un camp de naturistes plus d'occasions d'avoir une vie sexuelle n'ont pas jugé bon d'expliquer pourquoi.

Par contre, ceux qui ont dit "moins d'occasions" ont donné des raisons qui sont identiques à celles données pour le "besoin sexuel moins préoccupant" : moins d'érotisme (et les jeunes iraient à cause de cela sur les plages "textiles" voisines), disparition de l'attrait du caché, les jeunes ne pensent pas à "ça" dans le camp ... Cette dernière réflexion fait se poser la question : le naturisme dans un camp n'entraîne-t-il pas, parfois, chez les adultes, un refus de prendre en considération les désirs sexuels des adolescents ? Refus qui serait bien ressenti comme tel par les jeunes qui - aux dires d'un bon nombre de personnes interrogées - ne flirtent pas, "se tiennent bien", n'offrent pas de "spectacle comme on en voit sur les autres plages" ; ce qui, à leur avis, rentre comme nous le verrons par la suite - dans la catégorie des avantages du naturisme ; certaines ajoutant même que les "bonnes moeurs des jeunes" faisaient qu'elles emmenaient avec plaisir leurs enfants sur une plage naturiste.

Un grand nombre de naturistes trouve qu'un camp comme celui de Montalivet fournit aux adolescents et aux jeunes autant d'occasions d'avoir une vie sexuelle que la vie courante et que le naturisme n'a aucune influence sur le besoin sexuel. Donc, pour beaucoup, le naturisme n'influencerait aucunement le comportement sexuel de ses adeptes. Est-ce réel ? Ou bien ces deux affirmations permettent-elles aux personnes interrogées de se débarrasser d'un sujet sur lequel

elles ne veulent pas s'étendre ? Ou bien les naturistes veulent-ils donner, consciemment ou non, une certaine image de leur mouvement, en donnant à penser que naturisme et vie sexuelle sont deux choses totalement indépendantes, n'interférant jamais entre elles ?

Les questions suivantes portaient sur l'exhibitionnisme et le voyeurisme chez les naturistes :

- 28 personnes pensent qu'il y a chez certains naturistes l'exhibitionnisme ; 65 affirment le contraire

- 45 personnes déclarent que des voyeurs existent parmi les naturistes ; et 48 disent le contraire.

Ainsi, pour 42 sujets sur 93, il n'existe ni exhibitionnisme, ni voyeurisme chez les adeptes du naturisme. Pour 22 autres, ces deux phénomènes existent simultanément. Et pour les 29 restants, on trouve ou l'un ou l'autre : exhibitionnisme seulement (6) ou voyeurisme seulement (23).

On peut s'interroger sur le fait que les naturistes trouvent si souvent qu'il y a des voyeurs parmi eux ; ce phénomène devrait logiquement être uniquement l'apanage des débutants, des nouveaux. S'ils se jugent volontiers "regardés", ne serait-ce pas parce qu'au fond d'eux-mêmes existerait un désir d'être ainsi "regardés", un désir donc d'exhibition ? Et si cela était, on pourrait déclarer que plus d'un naturiste sur deux (51 sur 93) a une tendance à s'exhiber.

Sur ces 51 personnes, 30 ensuite disent que l'exhibitionnisme ou le voyeurisme est cependant moins répandu chez les naturistes que chez les autres ; pour 18 autres, ce phénomène est aussi répandu ; et pour 3 seulement, il est plus répandu.

Au terme de cette étude des relations entre le naturisme et la vie sexuelle des adhérents à ce mouvement, il convient de noter que jamais cet interrogatoire n'a entraîné de gêne. Les questions portant sur ce sujet, venant après celles portant sur le naturisme lui-même, ne heurtaient pas ; les commentaires notés au cours de l'analyse ont été faits avec une spontanéité totale. La timidité de départ des personnes interrogées avait disparu, le questionnaire approchant de la fin. Et souvent, il est né une discussion passionnée entre le naturiste tiré au sort, son conjoint si celui-ci était présent et nous-même. Discussions très variées : un couple étant partisan d'une totale liberté sexuelle associée à une contraception efficace, un autre étant farouchement opposé aux théories de Freud qu'il jugeait révoltantes, un autre essayant de comprendre, sans juger, l'homosexualité masculine (des adhérents étant des homosexuels connus comme tels et respectés) ...

Cette facilité à aborder les problèmes sexuels avec une personne qui leur était totalement inconnue au départ et qui venait leur faire passer un questionnaire un peu fastidieux, témoigne d'une ouverture d'esprit moins répandue ailleurs, semble-t-il.

Ce n'est pourtant pas au sein de leurs familles que les naturistes ont acquis cette décontraction puisque 2 d'entre eux seulement ont reçu véritablement une "éducation sexuelle" ; les autres ayant obtenu des renseignements par leurs camarades ou par des livres. La plupart trouvent que la pratique du naturisme entraîne une meilleure entente sexuelle et conjugale. Cependant, d'après

eux, le fait de vivre nu n'influence nullement le comportement sexuel des individus quels que soient leurs âges. D'après les réponses aux questions posées, 1 naturiste sur 2 aurait une tendance à l'exhibitionnisme ; mais il faut enlever à ce terme toute signification péjorative et lui laisser son sens le plus général il s'agit plutôt d'une certaine fierté d'un corps que l'on discipline. Enfin, un certain puritanisme ressort des réflexions spontanées faites par les personnes interrogées au cours de l'enquête.

II.8 - LES NATURISTES FACE A LEUR MOUVEMENT

Pour terminer, une étude des naturistes face à leur mouvement a été effectuée.

Tout d'abord, à chaque personne interrogée, il a été demandé de définir le naturisme. En regroupant, grâce à la similitude des termes employés, les réponses à cette question ouverte, le classement suivant a été obtenu :

- "mens sana in corpore sano" ; cette expression de JUVENAL - souvent citée spontanément par les personnes interrogées - peut regrouper les définitions suivantes :
  - .retour à la nature ; rapprochement de la nature ; désintoxication ; plaisir de vivre au soleil, nu et libre, dans la nature
  - .bonheur ; paradis ; joie de vivre ; bienfait ; un autre monde ; bien-être et plénitude
  - .détente physique et morale ; manière de vivre équilibrée ; meilleure santé physique entraînant une meilleure santé mentale.

Cette vision du naturisme revient 46 fois.

- la philosophie de ROUSSEAU est évoquée devant ces termes :
  - .morale ; hygiène de vie ; éducation ; besoin en soi pour mieux se porter ; naturel ; vivre avec naturel ; suppression de l'hypocrisie, de la fourberie ; société saine physiquement et moralement
  - .humanisme; philosophie; art de vivre ; idéal ; enrichissement personnel ; recherche d'une vie plus naturelle ; dépouillement physique et mental ; purification morale.

Cette vision est citée 27 fois.

- la recherche d'une certaine forme de liberté ou d'une libération : exprimé de manières différentes, ce désir revient nettement cependant 19 fois.

Les visions précises du naturisme (recherche de liberté: 19 et philosophie de ROUSSEAU : 27) reviennent aussi souvent que les visions plus floues ("mens sana in corpore sano" : 46).

Une seule fois a été donnée une vraie définition objective : "être nu en collectivité". 92 fois, ce sont les avantages du naturisme qui ont été cités. Ce qui explique la ressemblance étroite avec la liste des avantages trouvés par les naturistes dans leur mouvement ; liste citée plus loin.

Aucune corrélation n'a pu être établie par rapport à l'âge des personnes interrogées : il existe au sein de chaque tendance autant d'adhérents de 44 ans et plus que d'adhérents de 43 ans et moins (43 ans et demi étant, comme nous l'avons déjà vu, l'âge moyen des naturistes interrogés). Une corrélation avec la date d'entrée au Club du Soleil a été tentée et ne donne pas de résultat démonstratif. On peut donc conclure que ces différentes visions du naturisme sont uniquement dépendantes de la personnalité propre de chaque individu interrogé.

Ensuite, il a été demandé aux naturistes interrogés, comment ils avaient connu le Club du Soleil de Bordeaux. Voici les réponses obtenues :

- par des amis, des camarades, des relations naturistes (une adhérente divorcée signalant qu'elle avait été contrainte de faire partie du Club pour ne pas rester seule, sans ses amis, tous naturistes) : 40

- par Montalivet (ville ou plage ou centre hélio-marin où travaillent des ouvriers de l'extérieur, où ont lieu des rencontres sportives) ; ou par d'autres lieux de naturisme (tels que l'île du Levant ou le Spartha-Club) : 25

- par le mari des adhérents (7) ou les amis du mari (3) : 10

- par le goût pour le naturisme "sauvage" pratiqué en Afrique ou en camping ... : 7

- par une revue naturiste (5) ou par le journal Sud-Ouest (2) (articles des 22 et 25 août 1953 à l'occasion du 3ème congrès mondial de naturisme siégeant à Montalivet ; et article du 25 août 1969) : 7

- par leur famille ou des parents (ainsi l'un d'entre eux avait son beau-père boulanger qui livrait du pain au centre hélio-marin de Montalivet) : 4

Et beaucoup ont signalé qu'ils avaient eu, bien longtemps avant d'adhérer, le désir de faire du naturisme ; la rencontre d'amis naturistes ou la lecture d'une revue n'ayant servi qu'à leur faire connaître l'adresse d'un club à Bordeaux, pour y adhérer. D'autre part, un bon nombre d'hommes signale que leur femme a été longue à convaincre ; devenant par la suite plus "fanatique" qu'eux.

Puis, chaque naturiste a cité les avantages qu'il trouvait dans le mouvement. Ici aussi, un regroupement a été effectué grâce à la similitude des termes employés :

- avantages sur le seul plan corporel cités 63 fois :

  .santé ; sport ; insolation des organes génitaux ; sensations affinées ; meilleure connaissance de son corps : 32

  .retour à la nature ; pas de vêtements ; soleil ; grand air ; mer ; bronzage intégral : 31

- avantages sur le plan du corps et de l'esprit cités 93 fois :

  .santé morale, mentale ; mode de vie plus sain ; équilibre psychique : 25

  .tranquillité ; détente physique et morale ; sérénité ; silence ; repos : 23

  .meilleure communication entre couples, avec autrui ; plus d'amitié, de solidarité, de simplicité : 15

  .bien-être ; bonheur ; bonne atmosphère : 12

  .hommes sur un plan d'égalité ; abolition des barrières sociales : 10

  .respect de la vie, des gens les uns pour les autres ; pas de moqueries ; tolérance : 8

- avantages sur le plan de la moralité conventionnelle cités 26 fois :

  .plus de pudeur ; discipline ; politesse ; propreté ; "correction" ; bonne tenue des jeunes ; plus de moralité ; moins d'hypocrisie : 17

  .bon pour les enfants : 9

- avantages sur le plan spirituel cités 46 fois :

  .libération ; liberté ; pas de contraintes : 24

  .ouverture ; largeur d'esprit ; pas de tabous, ni de préjugés, ni de complexes ; confiance en soi : 17

  .philosophie du naturisme ; dépouillement physique et moral ; oublier son corps pour se soucier de son âme ; regénération physique et morale : 5

- avantages divers cités 4 fois :

  .tonique sexuel : 1

  .joie de voir de beaux corps nus : 1

  .vacances économiques : 2

Quand on demande aux naturistes de citer les inconvénients du mouvement, 60 répondent qu'ils n'en trouvent aucun (une personne parmi ces 60 a cependant précisé que ce qui la gênait un peu, c'était le ridicule de certaines situations : par exemple, faire la queue, nue, à Montalivet, une casserole à la main, en vue d'acheter des plats cuisinés ...). Les inconvénients trouvés par les autres se répartissent comme suit :

- les difficultés matérielles : obligation d'adhérer à un club, d'aller dans un camp ... : 10

- la curiosité et les critiques de l'entourage : 9

- la présence de certains naturistes (sectaires, ascètes, bourgeois, vaniteux ou mondains ...) : 7

- les conditions climatiques : 5

- le naturisme ne leur convient plus tout-à-fait (déphasage, peur de donner des complexes à leurs enfants ou de les choquer ...) : 5

- mouvement seulement toléré ; illégalité du naturisme sauvage : 3

A la question "Pensez-vous que nudiste et naturiste soient des termes équivalents ?", 13 seulement disent oui. Pour les 80 autres, les différences sont celles-ci :

- le nudisme c'est :

  .la nudité seulement (cité 40 fois)

  .un terme péjoratif (cité 21 fois)

  .de l'exhibitionnisme (cité 16 fois)

- le naturisme c'est :

.un mode de vie, une éthique, une philosophie (cité 42 fois)

.un retour à la nature (cité 21 fois)

De plus, souvent les précisions suivantes ont été apportées : nudisme et naturisme sont des termes équivalents pour ceux qui font partie du mouvement ; et, le naturisme peut exister sans le nudisme.

Le président d'honneur de la Fédération Française de Naturisme, Albert LECOCQ, qui préfère, lui, le mot "nudiste", déclare que "si le terme de nudiste a été plus ou moins galvaudé, il nous appartient de le réhabiliter".

25 personnes interrogées n'ont jamais fait de naturisme en dehors du cadre d'un camp (la raison majeure avancée étant : "c'est interdit") ; par contre 68 l'ont pratiqué :

- soit chez elles : 17 ; 5 ayant expliqué qu'elles avaient "occulté" leur jardin ou leur balcon ou leur cour pour en faire un "solarium"

- soit dans la nature : 13 ; ainsi, certains endroits de notre côte sont devenus le paradis des naturistes "sauvages", malgré la surveillance qui entraîne parfois des ennuis redoutables (le récit d'un naturiste en faisant foi : arrestation, procès ...)

- soit chez elles et dans la nature : 38

Comme le prouvent les nombres suivants, les naturistes fréquentent de manière assidue leurs camps :

- naturistes fréquentant un camp tous les 2 ans 2
- naturistes fréquentant un camp tous les ans 7
- naturistes fréquentant un camp deux fois par an 0
- naturistes fréquentant un camp plus de deux fois par an 84

A ces 84, il a été demandé de préciser le nombre de week-ends ainsi que le temps de vacances passés dans un camp ; et les tableaux suivants peuvent être dressés :

tous les W.E. de l'année	16	+ d'un mois 1/2 de vacances	12
tous les W.E. de mai à octobre	28	un mois 1/2 de vacances	6
25 W.E. par an	9	un mois de vacances	22
10 W.E. par an	17	3 semaines de vacances	7
- de 10 W.E. par an	4	1 à 2 semaines de vacances	11
aucun W.E. par an	10	pas de vacances	26
TOTAL	84	TOTAL	84

Fréquentations des camps par les naturistes interrogés, pendant une année

Ces nombres font apparaître une fréquentation du camp, en général, très suivie. Le naturisme occupe la majeure partie des loisirs des adhérents au club. La proximité de Montalivet joue en faveur de ce phénomène.

84 personnes interrogées sur 93 ont des membres de leur famille qui sont naturistes ; ce sont :

- leur conjoint : 79
  2 veufs et 1 célibataire mis à part, seuls 2 naturistes ont un conjoint non naturiste.

- tous leurs enfants : 53 sur les 84 considérées (mais il faut signaler que 16 personnes n'ont pas d'enfants).

- certains enfants uniquement : 7 ; ces personnes se heurtent, la plupart du temps, à leurs enfants devenus, à l'adolescence, hostiles au naturisme.

- aucun enfant : 8 ; ces parents ont peur de choquer leurs enfants non préparés.

- divers : petits-enfants, cousins, oncles ... : 27.

Le caractère familial des loisirs naturistes est d'autant plus net que sur les 9 qui assurent ne connaître personne de leur famille pratiquant le naturisme, 4 sont célibataires, 2 sont veufs et 3 sont des divorcés.

Ensuite, 48 naturistes interrogés déclarent qu'ils subissent des critiques :

- de la part de leur famille : cité 23 fois
- de la part de leurs collègues de travail : cité 11 fois
- de la part de leurs amis : cité 8 fois
- de la part de leur quartier : cité 7 fois
- de la part de leur entourage : cité 6 fois.

Critiques se répartissant comme suit :

- honteux, scandaleux, dégoûtant, bestial ; moqueries, parfois triviales ; obsession sexuelle, vice : 29

- incompréhension : 16

- original, bizarre, folie : 14

- mauvais catholiques, péché, scandaleux pour les enfants : 6

- divers : peur de l'érection, peur d'être jugé sur le plan esthétique, manque d'érotisme : 3.

45 naturistes disent qu'ils ne subissent pas de critiques pour des raisons diverses :

- "plus maintenant" ont précisé 3 personnes.

- 10 n'en parlent pas ; et certains ont expliqué pourquoi : un est officier de marine et vit au milieu des marins qui sont sous ses ordres ; un autre travaillant au tri dans les postes entend les moqueries de ses collègues au vu des cartes postales en provenance de Montalivet ; un autre ne veut pas "donner des perles à des pourceaux" ; et un autre a très peur d'être jugé "obsédé sexuel".

- 4 n'en parlent qu'à ceux qui sont susceptibles de comprendre.

Certains ont déclaré qu'il devait bien y avoir des critiques dans leur entourage, mais qu'ils n'étaient pas au courant ; d'autres ne subissent aucune critique bien que ne cachant absolument pas leur appartenance au Club du Soleil.

Quand on demande aux 93 personnes tirées au sort si elles pensent que le naturisme peut apporter, à tous les êtres sans exception, quelque chose de positif, d'emblée 76 - contre 17 - répondent oui. La question suivante "Si non à quelles catégories de gens ne conseilleriez-vous pas le naturisme ?" n'aurait dû être posée qu'aux 17 qui avaient dit non ; en effet, les 76 qui avaient dit oui pensaient donc que le naturisme apportait à tous les êtres sans exception quelque chose de positif et, théoriquement, ne le déconseillaient à personne. En cours d'enquête, l'idée est venue, par curiosité, de poser la deuxième question systématiquement à toutes les personnes tirées au sort. On a obtenu alors à la question "à quelles catégories de gens ne conseilleriez-vous pas le naturisme ?", les réponses que voici (certaines personnes ont cité plusieurs des éventualités suivantes) :

- à ceux qui sont étroits d'esprit, prudes ou pieux : 21
- à ceux qui ne sont pas sérieux et à ceux qui sont déséquilibrés sur le plan sexuel : 18
- aux personnes jugées inintelligentes, vulgaires, laides, sales, sans distinction ... : 9
- à ceux qui sont hostiles au naturisme : 8
- à ceux qui ne sont pas équilibrés sur le plan psychologique : 5
- aux personnes non préparées : 4.

Il peut donc être conclu que plus d'une personne sur deux (54 exactement) pense que le naturisme ne peut pas apporter à tous les êtres sans exception, quelque chose de positif, pour des motifs divers. Ce résultat met en évidence un certain manque de tolérance de la part d'un grand nombre de naturistes ; ainsi que leur fierté d'appartenir à un groupement minoritaire et leur volonté de maintenir la réputation de "propreté morale" dont jouit leur mouvement. Une phrase écrite dans leur revue "le minimum" à propos du développement actuel du naturisme résume tout ceci : "l'esprit naturiste que nous cultivons précieusement ne risque-t-il pas d'être méconnu, déformé, par cette "nouvelle vague". Les demandeurs de licence seront-ils animés de la même foi que nous avons plaisir à partager dans nos clubs ?".

Malgré cela, 66 adhérents contre 27 disent qu'ils ont donné envie à leur entourage de faire du naturisme. Et un plus grand nombre encore (75) déclare qu'ils

essaient de donner envie de faire du naturisme ; mais, ajoutent-ils seulement à des gens choisis ! Ceux qui ne font preuve d'aucun prosélytisme agissent ainsi après s'être heurtés à de l'incompréhension, ou après avoir fait de "mauvaises expériences", ou tout simplement parce qu'ils trouvent que les naturistes sont bien assez nombreux.

Spontanément, après toutes ces questions, presque toutes les personnes interrogées nous ont demandé si nous faisions partie du club ; devant notre réponse négative, toutes se sont mises alors à faire l'apologie de leur mouvement, du centre hélio-marin de Montalivet ...!

L'analyse des réponses aux nombreuses questions posées aux 93 membres du Club du Soleil de Bordeaux, tirés au sort, a permis une certaine connaissance des "naturistes" sur des plans très variés : sur les plans familial, professionnel, social, religieux et sexuel ; ainsi que sur les plans de la santé, des loisirs et du mode de vie ; et enfin sur le plan du naturisme lui-même. Pour mieux approcher cette catégorie d'individus, un partage de leur vie était nécessaire. Aussi, pendant une dizaine de jours de la fin du mois de mai 1971, nous avons vécu avec notre famille dans le centre hélio-marin de Montalivet ; et par la suite, nous y sommes retournés aux mois de juin et puis d'août. Grâce à ces séjours, l'étude effectuée à l'aide du questionnaire a été complétée.

CHAPITRE III

RECIT DES SEJOURS EFFECTUES

DANS LE CENTRE HELIO-MARIN DE MONTALIVET

Historiquement, le centre hélio-marin de Montalivet est le premier centre de vacances naturiste en France. Il est situé sur la côte de l'Atlantique, à 35 kilomètres au sud de l'embouchure de la Gironde et à 85 kilomètres de Bordeaux. En 1950, il recevait une centaine de personnes environ dans un enclos de 25 ha pourvu d'installations rudimentaires ; et à cette époque, à la suite d'incendies, il n'y avait pratiquement plus d'arbres. En vingt ans, ce centre a beaucoup évolué : à l'heure actuelle, 150 ha sont complètement clos ; auxquels il faut ajouter 20 ha de plage ouverte à tous, puisqu'elle fait partie du domaine maritime. La gestion est assurée par une société immobilière, la SOC. NAT, organisation commerciale pratiquant des prix raisonnables ; ces prix attirent des personnes non nudistes : il a fallu élaborer un règlement pour éviter que l'on n'aboutisse à un club non nudiste ; et pour imposer donc la "gymnité intégrale" ; ce règlement précis et détaillé se trouve en annexe (annexe IV).

Comment sont répartis ces 150 ha ?

- 65 sont réservés à des bungalows privés (propriétés des bordelais surtout) ou à des bungalows appartenant à la SOC. NAT. qui les loue ; ils sont au nombre de 1 200 et regroupés en villages qui portent les noms de : Verdure, Clairvie, Soleil, Californie, Floride, Europe, Atlantique, Polynésie, Médoc, villages basque, océanien, Hawaï. Chaque village a sa physionomie propre : certainsquartiers sont dits (par les naturistes eux-mêmes) "chics" (bungalows très grands, luxueux ...) et d'autres moins (bungalows tous semblables disposés parallèlement aux routes) !

- 40 ha sont réservés aux campeurs et aux caravaniers munis de leur matériel ; les emplacements ont de 100 à 150 m^2 de surface ; ils sont numérotés et regroupés en : camping - forêt, camping - dunes, camping - fleurs blanches, camping - fleurs rouges et camping - fleurs bleues.

- 25 ha sont réservés aux sports et aux jeux : le centre possède 4 courts de tennis,des terrains de volley-ball, de badminton, de boules de pétanque, plusieurs tables de ping-pong ; ainsi que 2 stades équipés pour les enfants et un bassin - école de natation. Chaque jour, en été, ont lieu des séances de cinéma

ou des spectacles (danses folkloriques, pièces de théâtre, variétés dans un théâtre de verdure appelé Oboulaba. Pour les "moins de 25 ans" a été construit "le home des jeunes". On y trouve aussi un foyer comprenant deux pièces et permettant de regarder les deux chaînes de la télévision ; et des thermes avec possibilité de sauna.

- 20 ha sont réservés à la promenade.

A tout cela s'ajoute une plage de 2 km de long (représentant 20 ha de sable et pourvue d'un poste de secours et de jeux) ; et un équipement complet ; de nombreux blocs sanitaires, des douches froides et des lavabos sont répartis dans tout le camp ; un centre commercial regroupe 18 magasins (épiceries, boucherie - charcuterie, poissonnerie, boulangerie, "plats cuisinés", pâtisserie, "produits diététiques", bazar, coiffeur, snack, banque, poste ...) ouverts pendant la saison et les vacances de Pâques ; des bornes-incendie protègent l'ensemble du centre qui possède en plus deux pistes d'atterrissage pour hélicoptères, une infirmerie (avec une infirmière en permanence ; et un médecin de service pendant la saison), un jardin d'enfants pour les tout-petits, des cabines téléphoniques, un service d'accueil avec interprètes (anglais, allemand) et un service de surveillance composé de commissaires et de gardes assermentés.

Tout cet ensemble permet aux usagers de vivre intégralement sans avoir à sortir du centre (des services pour les cultes catholique et protestant sont souvent assurés l'été) ; il est nécessaire, car à l'heure actuelle, il passe plus de 20 000 personnes dans ce centre, pendant la saison; et entre le 14 juillet et le 15 août, 8 à 9 000 personnes y résident en même temps ; de plus ce centre est ouvert toute l'année. Montalivet avec ses 300 000 nuitées, représente le 1/5 des 1 500 000 nuitées réalisées en 1970 par les 113 camps d'Aquitaine.

"Seuls seront admis à séjourner les membres des clubs affiliés à la Fédération Française de Naturisme, ceux des clubs affiliés à la Fédération Naturiste Internationale et que la Fédération Française prend en charge, pendant leurs séjours dans les centres de vacances en France, ainsi que, pour une journée, les visiteurs invités et munis d'un coupe-file délivré par la Direction". Article (concernant les conditions d'admission dans les centres de vacances naturistes) d'un arrêté signé en 1971 par le Préfet de la région Aquitaine, dans le cadre de la réglementation générale des villages de vacances et terrains de camping.

Ce texte répond à une préoccupation majeure des naturistes - constatée lors de l'enquête - qui "ne sauraient admettre que des centres de vacances qualifiés de naturistes deviennent le réceptacle d'une faune d'exhibitionnistes ou d'individus aux moeurs douteuses".

Comment, dans ces conditions, faire un séjour au centre hélio-marin de Montalivet si l'on n'adhère pas à la F.F.N. ? Dans un dépliant, à la dernière page, on peut lire qu'"exceptionnellement, les Directeurs des centres de vacances vous délivreront une carte de vacanciers" ; la dite carte étant valable pour une saison et non renouvelable. Le Club du Soleil de Bordeaux nous a aidée à obtenir cette carte (car il connaissait le but de notre séjour dans ce centre) et à louer le bungalow personnel d'un couple de naturistes bordelais.

Comment s'est déroulé notre séjour dans le centre hélio-marin de Montalivet ?

Une immense barrière "occulte" celui-ci, isolant une petite maison en bois : le centre d'accueil. Notre arrivée avait été annoncée par le Club du Soleil de Bordeaux ; nous recevons après avoir rempli un dossier et remis pour toute la durée du séjour une de nos cartes d'identité, notre carte de vacanciers, une carte de contrôle (remplacée l'été, pour ceux qui séjournent pendant longtemps, par un médaillon à accrocher autour du cou) et un macaron à coller sur le pare-brise ; sur celui-ci, il est demandé d'utiliser la voiture le moins souvent possible, de ne pas dépasser 20 km/heure à cause des enfants nombreux et de ne claquer les portières ni de jour, ni de nuit.

L'entrée du camp décourage les regards des curieux par un système de chicanes. Faisant suite à un vaste parking, un poste de contrôle : un coup d'oeil rapide sur la carte et le macaron, et un sourire ; l'homme, en survêtement à cause du temps, retourne dans sa guérite ! Le centre d'accueil nous a fourni, comme à tous les nouveaux vacanciers, en plus des clefs de notre bungalow, une immense carte très détaillée sur laquelle est marqué l'emplacement de celui-ci ce plan nous devient très vite indispensable ! Tout en cherchant notre chemin, nous regardons tout autour de nous avec une "incuriosité volontaire et exagérée" (1), car les naturistes disent qu'ils reconnaissent immédiatement quelqu'un qui n'est pas des leurs à son regard. Tout le monde est habillé : il est six heures du soir et il bruine. Notre petite maison toute en bois est semblable à toutes celles qui l'entourent ; le bungalow est du type B, c'est-à-dire qu'il mesure 5,20 m de L. sur 2 m de l. : un lit, une table avec 4 tabourets, une penderie, une toute petite cuisine avec quelques étagères suffisent à le remplir ; les baies vitrées, comme celles de toutes les autres habitations, tournent le dos à la mer et ainsi au vent, à la pluie ; le bungalow est prolongé par une terrasse protégée par un auvent ; la "salle de bains" (un robinet, une douche et une dalle de ciment permettant l'écoulement de l'eau)complète l'équipement. Très vite, on s'aperçoit que tout ici est conçu pour vivre dehors. Lorsque les buissons de genêts et les touffes de bruyère ont été respectés, chaque habitation est isolée des autres ; impression que l'on ressent d'autant mieux que tous les bungalows étant orientés "sous le vent", on n'a en face de soi que la partie arrière d'un autre bungalow.

Plan en main, nous partons à la recherche du centre commercial si souvent décrit par les naturistes au cours de notre enquête ; et peu à peu, nous rencontrons des vacanciers ... habillés ; tous ou presque ont le survêtement de rigueur, protégé à cause de la pluie par un imperméable ; critère du choix de celui-ci : le plus vieux, le plus banal, voire même le plus laid possible ; il y a là, et c'est criant, un refus systématique de tout vêtement "à la mode" ; cette impression ne fera que se confirmer par la suite. Seuls, les Allemands (très nombreux en cette période de l'année) nous montreront qu'il existe pour la journée une tenue à la fois adéquate et élégante : le peignoir de bain court, en tissu éponge et de couleur vive. Le centre commercial se compose d'une vingtaine de petites maisons en bois assemblées en carré autour d'une pelouse et de massifs de fleurs ; le magasin "plats cuisinés" est, aux heures des repas,

---

(1) Sud-Ouest : 25 août 1969.

l'unique centre d'attraction : les personnes convergent vers celui-ci ou en reviennent, les bras encombrés de casseroles, de plats remplis. Pas de bruit, pas pas de cris : les enfants courent partout sans contrainte, les voitures roulent très doucement, de multiples bicyclettes sillonnent les routes larges et pour la plupart goudronnées. Au loin, un homme circule nu, malgré le froid et la pluie, déjà (nous sommes en mai) superbement et intégralement bronzé. Par la suite, nous nous rendrons très vite compte que les Allemands, les Anglais et les Belges (qui constituent plus du tiers de la population du centre de Montalivet) sont les seuls à braver les intempéries, les Bordelais se montrant beaucoup plus frileux.

Le lendemain de notre arrivée, puisqu'il fait très beau, il nous faut adopter l'état de "gymnité intégrale", ce qui est finalement très facile et très agréable ; il serait beaucoup plus gênant de rester habillé au milieu de tous ces gens nus. Des naturistes connus grâce à notre enquête - c'est dimanche et le centre s'est rempli - nous saluent discrètement : nous rencontrer nus est aussi naturel que de nous rencontrer dans Bordeaux, habillés. Il existe donc une simplicité d'adaptation insoupçonnée du grand public ; et signalée, au cours de notre enquête, par tous les naturistes - débutants. Pas de célébration de cultes aujourd'hui dans le camp pour les naturistes qui, paraît-il, au fil des années y viennent de plus en plus souvent habillés, ne laissant que leurs enfants nus : la décontraction vis-à-vis de la nudité ne serait-elle donc pas totale ?

Au hasard de la promenade : des hommes courant au pas de gymnastique, faisant leur footing quotidien et matinal ; des femmes revenant de faire leurs courses, des familles aménageant leur bungalow (pourquoi certaines s'évertuent-elles à constituer un petit jardin "civilisé" avec gazon, allées, massifs, minuscule clôture, voire même statuettes, dans cette nature belle et sauvage qui abrite encore des lapins, des écureuils et une multitude d'oiseaux divers !), d'autres se lavent sous les douches installées dehors. Le calme qui règne fait douter qu'il y ait tant de monde dans cet espace clos sur tous ses côtés. Ce qui frappe aussi, c'est la confiance qui règne dans ce camp : les bungalows non occupés restent ouverts, des bicyclettes, des objets personnels sont laissés un peu partout sans surveillance. De plus, le camp est, sinon très entretenu (il l'est moins que le pimpant "Club Méditerranée", son voisin), du moins très propre.

L'après-midi, la plage devient le pôle d'attraction ; elle est isolée du camp par un cordon de dunes pratiquement désert et recouvert d'une végétation sauvage. Pour pénétrer sur celle-ci, il n'y a que deux passages possibles, une clôture de barbelés parmi les oyats empêchant toute entrée et toute sortie. Sur les deux passages est effectué un contrôle : en effet, si quiconque peut quitter le camp, quiconque ne peut y pénétrer ; conformément au droit public, une servitude de passage est laissée à celui qui le désire, à travers les 2 km de plage longeant le centre hélio-marin : placées à chaque extrémité, des pancartes préviennent simplement les visiteurs de ce qui les attend. Et certains, après avoir fait la connaissance de la plage naturiste, aimeraient voir le camp sans avoir à passer par le centre d'accueil où il faut remplir un dossier, payer des droits d'entrée ... La vision de ces nombreux corps nus, déjà pour la plupart bronzés, en toute liberté, est extraordinaire; on ne peut que s'émerveiller de la fusion totale effectuée entre la nudité et la nature ; que ressentir une impression de liberté immense. Ils sont là, des milliers, de tous âges, de toutes couleurs, de toutes nationalités, de toutes tailles ..., à se servir de leur corps sans crainte du ridicule, avec une spontanéité et une simplicité très communicatives.

Personne ne songe à dévisager un ou une obèse faisant sa gymnastique, un infirme marchant avec peine sur le sable, un amputé prenant son bain de soleil ; la moquerie n'existe pas, ce qui est très libérateur. A la place, un grand respect des personnes les unes pour les autres et une discrétion palpable. Il peut paraître paradoxal de dire qu'une personne disgraciée physiquement par l'âge, la maladie ou l'infirmité est plus agréable à voir, nue qu'habillée ; pourtant ce fut notre impression. Et la conclusion qui s'impose est que le vêtement souligne, la plupart du temps, les infirmités. De plus, bien que le cinéma nous ait habitués à voir de beaux corps nus, la disgrâce d'un corps est acceptée au même titre que la laideur ou la banalité d'un vêtement. Un séjour parmi les naturistes permet la mise en évidence des infinies différences morphologiques qui existent d'un individu à l'autre. Regarder cette foule évoluer dans la nature avec laquelle elle est en communion, constitue un spectacle passionnant ; et l'expression "Paradis terrestre" souvent citée au cours de l'enquête, revient en mémoire.

Le dimanche, sur cette plage, circulent des gens habillés qui viennent "voir" : ce sont les "textiles" comme disent les naturistes ; si ces "textiles" se déshabillent, ils deviennent alors des "culs-blancs" ! Les naturistes ne sont pas tendres pour ceux qui ne font pas partie de leur association ; leur tolérance est limitée. Et si la nudité des sexes ne les choque plus, il refusent de considérer les besoins et les désirs d'ordre sexuel. Une impression de "non-sexualité" est très nettement ressentie. L'érection en public qui se produit parfois est niée par les naturistes, voire même dénoncée auprès des dirigeants ; le désir légitime des adolescents de danser le soir au "home des jeunes" habillés autrement qu'en survêtement, est ignoré ou même sévèrement critiqué : ce qui n'empêche pas ces réunions de jeunes d'avoir lieu, les parents feignant de ne pas être au courant. Le naturisme se révèle ainsi souvent "castrant". Comme l'écrivait un journaliste, relatant sa visite dans le camp : "tout ici est calme, frugalité et chasteté" (1).

Au fil des jours, nous avons fait une connaissance plus profonde de Montalivet. Ainsi, des commerçants ont fini pour nous avouer leur peu de goût pour le naturisme qu'ils ne pratiquent pas : leurs enfants, y compris les tout-petits, circulent en maillot de bain et eux-mêmes sont continuellement habillés ; ce fait est désagréablement ressenti par certains naturistes qui viennent faire leurs courses, vêtus (malgré les multiples pancartes placées dans le centre commercial et rappelant que la nudité est obligatoire) : ils se sentent "regardés". Nous apprendrons par la suite que les naturistes sont encore très mal jugés par les habitants des communes voisines du centre hélio-marin ; les plus hostiles à ce mouvement étant les femmes des commerçants qui travaillent dans ce centre.

Grâce au sauna, nous avons fait la connaissance d'une "figure" très connue de Montalivet : un Allemand immense et athlétique, ayant perdu un bras et couvert de cicatrices, encadré de ses fils de tailles identiques ; nous apprendrons au hasard des conversations que c'est un baron allemand, ancien S.S. ayant passé 8 ans en Argentine après la dernière guerre ; il possède un bungalow personnel à Montalivet et ses voisins et amis sont un couple de juifs français ... qui l'aident quand il est seul, puisqu'il n'a plus que le bras gauche. Au sauna, où hommes et femmes nus sont donc réunis, il règne une atmosphère détendue : des adultes ne se connaissant pas s'amusent à s'arroser mutuellement d'eau froide à la sortie de la pièce surchauffée. Cette décontraction, cette simplicité seront

---

(1) Sud-Ouest: 25 août 1969.

encore plus frappantes lors de la dernière soirée passée dans le camp ...

En effet, au soir de la Pentecôte, une petite réunion était organisée à l'intention d'un groupe de naturistes de Paris venus en car passer le week-end à Montalivet. La section photo-ciné-son du Club du Soleil de Bordeaux présenta ses oeuvres : de multiples et splendides "nus" d'hommes, de femmes, de couples, d'enfants. Par leurs plaisanteries, les réflexions échangées, les naturistes apparaissaient comme de grands enfants : leur juvénilité est très nette lorsqu'ils sont réunis, en groupes, pour se distraire. N'y a-t-il pas d'ailleurs, à l'origine du désir de faire du naturisme, un besoin de retrouver l'innocence, la naïveté et la fraîcheur qui sont le propre de l'enfance ? Enfance constamment côtoyée par le milieu enseignant, si largement représenté chez les naturistes.

Ce séjour a été très agréable sur de multiples plans. La conception de ce centre répond certainement aux désirs de la majorité de ses habitués, avides d'air pur, de soleil, d'une certaine liberté et d'un retour à la nature. Cependant, il ne faut pas nier qu'il y a, à l'heure actuelle, en été, trop de monde au centre hélio-marin de Montalivet ; le naturisme a été obligé de s'organiser ; aux dires de certains, il serait devenu "matière de consommation". On comprend alors que les pionniers du naturisme aient la nostalgie de leurs débuts. La nécessité de la création de nouveaux centres s'est donc faite sentir ; et un camping naturiste de 50 ha est né, le 1er juin 1971, sur les bords du lac d'Hourtin. Beaucoup attendent la création du "centre-plage naturiste du Porge" qui, contrairement à celui de Montalivet, serait auto-financé ; et qui présenterait l'avantage d'être beaucoup plus proche de Bordeaux. Le mouvement naturiste est donc bien en pleine expansion comme nous l'a dit le directeur du centre hélio-marin de Montalivet (en même temps directeur de la SOC. NAT. qui gère celui-ci).

Quels enseignements peut-on tirer de cette expérience ? Tout d'abord, la grande simplicité d'adaptation frappe les nouveaux arrivants ; en effet, il est beaucoup moins gênant d'être nu au milieu d'une foule nue, que de rester habillé. A cause de cela, le mois d'août est une période à conseiller à ceux qui veulent faire leurs débuts dans le naturisme au centre hélio-marin de Montalivet. Ensuite, on se rend compte que l'intégration au sein de ce groupe d'individus se fait avec une rapidité et une facilité que ne peuvent imaginer ceux qui ne l'ont pas vécu ; et il nous est alors arrivé de penser que vraiment aucune particularité ne nécessitait une étude !

Au fil des jours cependant, des désagréments à cette vie sans problèmes apparaissent. Ainsi, on sent chez les naturistes qui vivent dans ce lieu un refus de prendre en considération la sexualité ; les adolescents semblent d'ailleurs en souffrir, d'après ce que racontent leurs parents. De plus, l'obligation de rester dans un camp - certes très agréablement aménagé -, d'adhérer à un club assez fermé dont presque tous les adhérents se connaissent et se retrouvent régulièrement pour pratiquer la "gymnité" sont contraignants ; il n'y a pas, en effet, de communauté sans structures !

Ayant goûté à la liberté que donnent la nudité totale, l'absence de la crainte du ridicule, le respect des gens les uns pour les autres, la discrétion, l'envie vient d'une liberté encore plus totale au sein d'une nature sans barrières

CONCLUSION

Quand les naturistes portent un jugement sur eux-mêmes, ils affirment qu'aucune particularité ne les distingue des autres ; mais par contre le grand public imagine volontiers qu'ils sont des "phénomènes", voire même des "pervertis". Grâce aux résultats apportés par un questionnaire soumis au 1/10ème des membres d'un des plus grands clubs naturistes de France et grâce à un séjour dans le plus vaste centre "gymnique" d'Europe, il est possible de porter sur les naturistes un jugement plus objectif et plus précis.

La population naturiste est surtout constituée par des familles composées d'adultes de 30 à 50 ans et d'enfants de tous âges.

Le naturisme social ne s'étant pas encore développé, ce mouvement regroupe un grand nombre de sujets appartenant à la catégorie des cadres moyens, à la catégorie des cadres supérieurs et à celle des professions libérales ; il attire manifestement le milieu enseignant très largement représenté.

Les naturistes se caractérisent par le grand respect qu'ils ont pour leur corps ; ainsi, presque tous refusent les abus d'excitants tels que café, alcools, et tabac. Ils sont très nombreux à pratiquer un sport ou à faire de la gymnastique, du yoga ou de la relaxation. Et dès que les conditions climatiques le permettent, ils vont se plonger, nus, dans la nature ; le plus souvent au centre hélio-marin de Montalivet où ils possèdent soit un petit bungalow, soit une caravane ou une tente installée à demeure du printemps à l'automne. Cet entretien de leur corps porte ses fruits sur le plan de leur santé physique, et la "consommation médicale" des naturistes est faible. Le souci manifeste qu'ils ont du bon état de leur corps les conduit à une certaine méfiance vis-à-vis des médicaments et les pousse à des exigences sur le plan de la diététique.

Pour porter un jugement sur les naturistes face aux problèmes posés par la vie moderne , face à la contraception, à la drogue, à la politique, au phénomène hippie ..., il sera nécessaire plus tard, de comparer les résultats donnés à d'autres, obtenus en soumettant des questions identiques à une catégorie d'individus différente et plus large. Ils semblent, cependant, d'une assez grande tolérance.

Par contre, il apparaît clairement que les naturistes vivent d'une façon particulière leurs opinions religieuses. Les catholiques constituent une majorité parmi eux et, fait remarquable, le nombre des pratiquants est très important. De plus, il existe parmi les naturistes une proportion beaucoup plus

grande que dans la population courante d'individus ayant effectué ou effectuant une recherche dans le domaine mystique, en vue d'adhérer à une secte.

Par ailleurs, les naturistes ont une vision de la vie sexuelle qui leur est propre. Ils en parlent sans gêne aucune, explicitant au besoin leurs opinions. La nudité des sexes ne les choque plus ; mais ils manifestent, très souvent, un certain puritanisme. "L'excellente tenue des centres gymniques" et "la réputation de propreté morale" dont jouit leur mouvement est un de leurs sujets de fierté ; et la majorité d'entre eux condamne avec rigueur et sans appel, le flirt, l'érotisme, la liberté sexuelle ... Les naturistes présenteraient une tendance à l'exhibitionnisme, mais il faut alors donner à ce terme un caractère très général et non péjoratif : ils ont un certain plaisir à montrer leurs corps nus et bronzés, qui font l'objet de soins constants et sont ainsi souvent agréables à regarder.

Pourquoi toutes ces personnes ont-elles éprouvé le besoin d'adhérer à un club ? Beaucoup connaissent le plaisir du nudisme sans faire partie pour autant d'une organisation. Tous ont en commun l'envie d'un retour à la nature, d'une liberté de leur corps. Mais les naturistes veulent satisfaire cette envie en toute sécurité et l'adhésion à un club le leur permet ; ils peuvent ainsi, dès qu'ils ont des loisirs, s'échapper de Bordeaux et de sa banlieue, où presque tous résident, pour profiter sans contrainte du bonheur d'être nu au soleil ou dans l'eau, grâce à la proximité du plus grand centre naturiste d'Europe. De plus, grâce aux conversations spontanées avec un certain nombre d'adhérents au Club du Soleil de Bordeaux, il est apparu que ce club regroupait des personnes se sentant isolées - soit sur le plan familial (veufs ou divorcés), soit sur le plan social (individus mal intégrés), soit sur le plan professionnel ou culturel (personnes déclassées) -, des personnes se jugeant brimées par la société et même des personnalités manifestement "marginales". Ce phénomène n'est pas particulier au Club du Soleil de Bordeaux ni à une quelconque association naturiste ; il est, semble-t-il, la caractéristique de tous les groupements et clubs qui offrent à leurs adhérents, non seulement des avantages matériels, mais un mode de vie, une éthique, voire même une philosophie. Ce qui explique que malgré l'évolution rapide des moeurs, à l'heure actuelle, il existera toujours, vraisemblablement, un nudisme "officiel" regroupant des adhérents à des clubs ou à des associations et un nudisme "sauvage".

ANNEXE I

STATUTS DU CLUB DU SOLEIL DE BORDEAUX

5, rue Vital-Carles 33-BORDEAUX

Titre premier - BUT, SIEGE et DUREE de l'ASSOCIATION

Art. 1 - Il est formé entre toutes personnes qui adhèrent aux présents statuts une association qui sera régie par la loi du 1er juillet 1901. Cette Association prend le nom de Club du Soleil de BORDEAUX, son siège est à Bordeaux, 5, rue Vital-Carles.
Sa durée est illimitée.

Art. 2 - L'Association a pour but de faire connaître théoriquement et pratiquement les bienfaits du naturisme et de la gymnité intégrale.

Art. 3 - L'Association remplira ce rôle d'éducation par tout mode de diffusion, par l'organisation d'activités culturelles, sportives et de plein air, par la création et la gestion de centres naturistes et par tout autre moyen légal.

Art. 4 - L'Association est la section girondine du Club du Soleil.

Titre II - COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

Art. 5 - L'Association se compose exclusivement de membres titulaires :
Pour être membre titulaire, il faut :
-être agréé par le Comité Directeur à la majorité des deux tiers ;
-s'engager à payer la cotisation annuelle ;
- être âgé de 18 ans au 1er janvier de l'année de la titularisation
-avoir satisfait à un stage d'un an au sein de l'association.
La décision du Comité Directeur statuant sur l'admission d'un membre ou sa radiation au cours de son stage n'a pas à être motivée.

Art. 6 - La qualité de membre de l'Association se perd :
-par la démission adressée par lettre au président ;
-par la radiation prononcée par le Comité, soit pour défaut de paiement d'une cotisation six mois après son échéance, soit pour des motifs graves, après explications de l'intéressé.

Art. 7 - Seul, le patrimoine de l'Association garantit les engagements contractés par elle, sans qu'aucun des membres, même ceux qui participent à son administration, puisse être tenu personnellement responsable.
Seuls les actes signés par le Président ou son délégué et approuvés par délibération du Comité Directeur engagent l'Association.

Titre III - COMITE DIRECTEUR ET BUREAU

Art. 8 - L'Association est administrée par un Comité Directeur de 15 membres, élus pour 3 ans au scrutin secret par l'Assemblée Générale des membres titulaires.
Est éligible tout membre titulaire de 21 ans jouissant de ses droits civiques.

Le Comité est renouvelable par tiers chaque année.
Les membres sortants sont rééligibles.
La fonction de membre du Comité Directeur est gratuite.

Art. 9 - Le Comité Directeur est chargé :
- d'assurer l'exécution des présents statuts et de prendre toutes mesures d'ordre intérieur,
- d'administrer les intérêts moraux et matériels de l'Association,
- de fixer le taux des cotisations ;
- de prendre toutes les initiatives et décisions se rapportant aux Buts de l'Association.

Procès-verbal est tenu des délibérations du Comité Directeur. Les copies ou extraits de procès-verbal sont signés par le Président ou par le Vice-Président en cas d'empêchement.

Art.10 - Le Comité élit chaque année son bureau composé de :1 président. 2 vice-présidents, .1 secrétaire général, .1secrétaire-adjoint, .1 trésorier général,.1 trésorier-adjoint.
Le bureau exécute les décisions du Comité Directeur, expédie les affaires courantes et prend, en cas d'urgence, les mesures qui s'imposent.

Art.11 - Le Président représente l'Association en toutes circonstances et notamment en justice. Il préside les réunions du Comité Directeur et les Assemblées générales.
Il convoque les Assemblées générales.
Le vice-président délégué représente partout, et même en justice, l'Association à la place du président empêché.

Art.12 - Le Secrétaire général est investi des pouvoirs nécessaires pour assurer la bonne administration de l'Association. Il est chargé d'exécuter les
à décisions du Comité directeur et de travailler à l'application du règlement intérieur, il présente à l'Assemblée générale le rapport d'activité de l'année.

Art.13 - Le Trésorier a la responsabilité des comptes de l'Association. Il établit un rapport périodique qu'il présente au Comité Directeur et un rapport annuel qu'il présente à l'Assemblée générale.

Titre IV - ASSEMBLEE GENERALE

Art.14 - L'Assemblée générale est composée de membres titulaires de l'Association. Les membres en cours de stage peuvent y assister. Ont droitde vote les membres titulaires de plus de 18 ans. On peut voter par correspondance. L'Assemblée générale se réunit au moins une fois par an sur convocation du Président adressée au moins 15 jours à l'avance. L'avis de convocation contiendra l'ordre du jour.

Art.15 - L'Assemblée générale entend le rapport du Comité Directeur sur la gestion et sur la situation financière et morale de l'Association. Elle approuve les comptes de l'année écoulée et délibère sur toutes les questions portées à l'ordre du jour.

Art.16 - La modification des statuts, la dissolution de l'Association peuvent être décidées par une Assemblée générale extraordinaire convoquée à cet effet par le Comité Directeur ou à la demande du quart des membres titulaires. L'Assemblée générale extraordinaire doit réunir le quorum, soit un quart au moins des membres titulaires et ses décisions doivent être prises à la majorité des 2/3 des membres présents.

Au cas où le quorum exigé n'aurait pas été atteint,une autre Assemblée générale extraordinaire sera convoquée à 15 jours d'intervalle. Ses délibérations seront alors valables, quel que soit le nombre des présents ; les décisions seront prises à la majorité des 2/3 des suffrages exprimés.

Titre V - RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

Art.17 - Les ressources de l'Association se composent :
1 - des cotisations de ses membres ;
2 - du revenu de ses biens ;
3 - de subventions des collectivités publiques.

Art.18 - En cas de dissolution volontaire ou forcée, les biens de l'Association seront confiés au Club du Soleil.

ANNEXE II

FEDERATION FRANCAISE DE NATURISME

CLUB DU SOLEIL
Section de Bordeaux
5, rue Vital-Carles

Bordeaux, le

M

En réponse à votre demande du , vous trouverez ci-dessous un extrait du Règlement intérieur du Club concernant les conditions et formalités à accomplir pour la constitution des dossiers de demande d'adhésion.

Art. 1 - L'adhésion au Club est prononcée sans appel par le Comité directeur. Tout postulant doit obligatoirement résider en GIRONDE.

Art. 2 - Les postulants doivent se présenter en personne devant les représentants du Comité, produire une pièce d'identité et constituer le dossier suivant :

- une feuille de renseignements (à remplir au Siège)
- une fiche familiale ou individuelle d'état civil
- deux photos d'identité
- un extrait de casier judiciaire pour les célibataires, homme seul, femme seule
- un extrait de jugement pour les divorcés ou séparés
- dans certains cas les pièces prévues aux art. 3, 4 et 5
- deux timbres poste
- après acceptation du Comité directeur de la Section, une demande d'adhésion du modèle-type.

Art. 3 - La présentation écrite par deux parrains, membres du Club, est recommandée.

Art. 4 - Toute personne mariée, adhérant séparément, doit produire une autorisation signée, en présence de membres du Comité, par son conjoint qui doit présenter une pièce d'identité.

Art. 5 - Tout mineur dont les parents ne sont pas sociétaires du Club doit produire une autorisation de ses représentants légaux dans les mêmes formes qu'à l'article précédent.

Art. 6 - En principe, les postulants sont admis à titre de "stagiaires" pendant un an, sans droit de vote à l'Assemblée générale.

Art. 7 - Les demandes d'adhésion présentées après la dernière séance du Comité directeur précédant les vacances d'été sont examinées après la rentrée.

Les adhérents ainsi admis pourront participer aux activités du Club et règleront leur cotisation l'année suivante.

ANNEXE III

AGE :

SEXE :

ETES-VOUS ?
- Célibataire
- Marié (e)
- En ménage
- Veuf ou veuve
- Divorcé (e)

NOMBRE D'ENFANTS :

NIVEAU SCOLAIRE OU PROFESSIONNEL ATTEINT :
- Etudes primaires avec C.E.P.
- Etudes primaires sans C.E.P.
- Etudes secondaires
- Baccalauréat
- Etudes supérieures
- C.A.P.

PROFESSION DU PERE :
- Agriculteurs et salariés agricoles
- Patrons d'usine, commerçants, artisans
- Cadres moyens (instituteurs, techniciens, V.R.P.)
- Employés (bureau, commerce)
- Ouvriers (de contremaître à manoeuvre)
- Personnel de service
- Armée et police
- Retraités, sans profession
- Autre (préciser)

PROFESSION DE LA MERE :
- Agriculteurs et salariés agricoles
- Patrons d'usine, commerçants, artisans
- Cadres moyens (instituteurs, techniciens, V.R.P.)
- Employés (bureau, commerce)
- Ouvriers (de contremaître à manoeuvre)
- Personnel de service
- Armée et police
- Retraités, sans profession
- Autre (préciser)

VOTRE PROFESSION :
- Agriculteurs et salariés agricoles
- Patrons d'usine, commerçants, artisans
- Cadres moyens (instituteurs, techniciens, V.R.P.)
- Employés (bureau, commerce)
- Ouvriers (de contremaître à manoeuvre)
- Personnel de service
- Armée et police
- Retraités, sans profession
- Autre (préciser)

MODE DE VIE

1°- HABITEZ-VOUS :
- une maison individuelle
- un appartement dans une maison
- un appartement dans un grand immeuble

2°- HABITEZ-VOUS :
- une ville de plus de 20 000 habitants
- une ville de moins de 20 000 habitants
- un bourg
- une banlieue urbaine
- la campagne

3°- NOMBRE DE PERSONNES VIVANT A LA MAISON ?

4°- NOMBRE DE PIECES PRINCIPALES ?

5°- ETES-VOUS SATISFAIT DE VOTRE HABITATION ?
- oui
- non

sinon que désireriez-vous ?

6°- AVEZ-VOUS UN REGIME ALIMENTAIRE PARTICULIER ? (éliminer les régimes à but thérapeutique)
- oui
- non

si oui, lequel ?

7°- USEZ-VOUS COURAMMENT DE PRODUITS DIETETIQUES ?
- oui
- non

8°- QUE PENSEZ-VOUS DES "VEGETARIENS" ?

9°- ETRE "VEGETARIEN" EST-IL :
- souhaitable
- dangereux
- excessif

10°-PRENEZ-VOUS UN APERITIF QUELCONQUE ALCOOLISE :
- avant chaque repas
- assez fréquemment
- rarement
- pas du tout

11°-BUVEZ-VOUS DU VIN :
- à chaque repas
- à quelques repas
- jamais

12°-BUVEZ-VOUS DE LA BIERE :
- à chaque repas
- à quelques repas
- jamais

13°-FUMEZ-VOUS ?
- oui
- non

Si oui, combien fumez-vous de cigarettes, cigares ou pipes par jour ?

14° - COMBIEN DE TASSES DE CAFE OU DE THE PRENEZ-VOUS EN MOYENNE PAR JOUR ?

15° - UTILISEZ-VOUS DES TRANQUILLISANTS :
- de façon régulière
- de façon occasionnelle
- pas du tout

16° - QUELLES MALADIES AVEZ-VOUS EUES EN 1970 ?

17° - COMBIEN DE FOIS AVEZ-VOUS ETE OBLIGE DE VOUS ARRETER DE TRAVAILLER POUR CAUSE DE MALADIE EN 1970 ?

18° - NOMBRE DE JOURS D'ARRET DE TRAVAIL POUR MALADIE EN 1970 ?

19°-- COMBIEN DE FOIS PAR AN VOYEZ-VOUS UN MEDECIN ?

20° - SUBISSEZ-VOUS VOLONTAIREMENT DES VISITES MEDICALES SYSTEMATIQUES ?
- oui
- non

21° - VOTRE MEDECIN HABITUEL EST-IL :
- naturiste
- homéopathe

22° - VOUS ETEZ-VOUS FAIT SOIGNER QUELQUEFOIS :
- par un guérisseur
- par un homéopathe
- par un acupuncteur
- par un naturopathe

LOISIRS

23° - PRATIQUEZ-VOUS UN SPORT ?
- oui
- non

si oui : en plein air
en salle

si oui : de façon régulière
de façon épisodique

24° - CHEZ VOUS, FAITES-VOUS :
- de la gymnastique
- du yoga
- une technique de relaxation

si oui, laquelle ?

25° - APPARTENEZ-VOUS A UN PARTI POLITIQUE ?
- oui
- non

si oui, êtes-vous : responsable
militant
adhérent

26° - APPARTENEZ-VOUS A UNE ORGANISATION SYNDICALE ?
- oui
- non

si oui, êtes-vous : responsable
militant
adhérent

27°- EN DEHORS DES CLUBS OU ASSOCIATIONS DEJA ENVISAGES, ADHEREZ-VOUS DE FAÇON ACTIVE A D'AUTRES CLUBS, FEDERATIONS, MOUVEMENTS ?
- oui
- non

si oui, lesquels ?

28°- COMBIEN DE SOIREES PAR SEMAINE PASSEZ-VOUS DEVANT LA TELEVISION ?

29°- LE DIMANCHE EST-IL POUR VOUS :
- un jour comme les autres
- un jour de détente par divers moyens
- un jour de repos
- un jour d'ennui

30°- QUE FAITES-VOUS LE DIMANCHE ?

31°- QU'AVEZ-VOUS FAIT DIMANCHE DERNIER ?

32°- COMBIEN DE LIVRES AVEZ-VOUS LUS EN 1970 ?

32 bis - A QUEL GENRE APPARTENAIENT-ILS LE PLUS SOUVENT :
- romans
- "policiers"
- biographies
- poésies
- pièces de théâtre
- autre (lequel ?)

VIE MORALE

33°- A VOTRE AVIS, L'EDUCATION QUE VOUS AVEZ REÇUE ETAIT :
- libérale
- conformiste
- rigide

34°- QUELLE EST L'ORIGINE DES PERSONNES QUE VOUS FREQUENTEZ LE PLUS VOLONTIERS ?
- famille
- milieu de travail
- milieu social identique
- milieux sociaux différents (lesquels ?)
- milieu naturiste

35°- ETES-VOUS SATISFAIT DU REGIME POLITIQUE ACTUEL ?
- oui
- non
- oui et non

36°- ETES-VOUS :
- favorable aux hippies
- hostile aux hippies
- indifférent aux hippies

37°- ETES-VOUS :
- favorable aux groupements non-violents
- hostile "
- indifférent "

38°- ETES-VOUS :
- favorable aux objecteurs de conscience
- hostile "
- indifférent "

39°- LA PRISE OCCASIONNELLE DE LA DROGUE EST-ELLE A VOTRE AVIS :
- grave
- de peu d'importance
- sans importance

40°- LA PRISE OCCASIONNELLE DE LA DROGUE EST-ELLE A VOTRE AVIS :
- plus grave que l'alcoolisme ou la tabagie
- aussi grave que l'alcoolisme ou la tabagie
- moins grave que l'alcoolisme ou la tabagie

41°- APPARTENEZ-VOUS A UNE ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DE LA NATURE ?
- oui
- non

42°- La presse a beaucoup parlé de l'institutrice célibataire enceinte menacée de renvoi. PENSEZ-VOUS QUE CETTE MENACE DE RENVOI ETAIT :
- justifiée (une institutrice est chargée d'éduquer les enfants ; elle constituait un mauvais exemple)
- scandaleuse (chacun est libre d'avoir sa "vie privée" et celle- ci ne regarde personne et on ne pénalise jamais la vie privée d'un instituteur car les conséquences sont moins voyantes)
- ne regardait que la direction de l'école

43°- SI VOUS AVIEZ UNE FILLE DE 18 ANS ET QUE CELLE-CI AIT UNE VIE SEXUELLE D'ADULTE, QUE PENSERIEZ-VOUS ?
- c'est un drame familial
- c'est un fait d'époque contre lequel on ne peut lutter
- cela ne regarde qu'elle pourvu qu'elle puisse assumer la responsabilité de ses actes
- c'est un fait à ignorer
- c'est un fait à taire
- c'est normal

44°- SI VOUS AVIEZ UNE FILLE DE 18 ANS ET QUE CELLE-CI AIT UNE VIE SEXUELLE D'ADULTE, L'AIDERIEZ-VOUS A OBTENIR UN MOYEN DE CONTRACEPTION SCIENTIFIQUE ET EFFICACE ?
- oui
- non

45°- PENSEZ-VOUS QUE DANS L'ENSEMBLE LES NATURISTES SOIENT PARTISANS D'UNE CONTRACEPTION SCIENTIFIQUE ET EFFICACE ?
- plus que les autres
- moins que les autres
- autant que les autres

46°- PENSEZ-VOUS QUE LA CONTRACEPTION DOIT ETRE EXPLIQUEE AUX ADOLESCENTS ?
- oui
- non

47°- QUELLE EST VOTRE POSITION VIS-A-VIS DE L'AVORTEMENT ?
- favorable
- non favorable

Raisons :

47° bis - PENSEZ-VOUS QU'IL EST BON QU'UN PERE ASSISTE A LA NAISSANCE DE SON ENFANT ?
- oui
- non

48°- L'EUTHANASIE EST-ELLE :
- à proscrire
- à tolérer
- à pratiquer couramment

49°- L'ENFANT "ANORMAL" DOIT-IL :
- être inclus dans la société dans la mesure du possible
- vivre avec d'autres enfants comme lui à l'écart de la société

50°- A VOTRE AVIS LES MOEURS SEXUELLES EN FRANCE SONT-ELLES :
- le signe d'un progrès moral (moins d'hypocrisie)
- le signe d'une décadence (suppression d'une morale)

51°- PENSEZ-VOUS QUE L'HOMME OCCIDENTAL :
- fait des progrès sur le plan moral au fil des siècles
- reste le même sur le plan moral au fil des siècles
- se dégrade sur le plan moral au fil des siècles

52°- PENSEZ-VOUS QUE L'HUMANITE EN GENERAL :
- fait des progrès sur le plan moral au fil des siècles
- reste la même sur le plan moral au fil des siècles
- se dégrade sur le plan moral au fil des siècles.

VIE SEXUELLE ET NATURISTE

53°- AVEZ-VOUS EU UNE EDUCATION SEXUELLE ?
- oui
- non

54°- D'OU VIENNENT VOS CONNAISSANCES SEXUELLES ?
- de vos parents
- de vos camarades
- d'un médecin
- d'un prêtre
- de livres
- de la vie dans la nature

55°- A QUEL AGE PENSEZ-VOUS QUE L'ON DOIVE COMMENCER L'EDUCATION SEXUELLE DES ENFANTS :
- avant 6 ans
- entre 6 et 12 ans
- plus tard (à quel âge ?)

56°- POUVEZ-VOUS DEFINIR TRES SIMPLEMENT LE "NATURISME" :

57°- PENSEZ-VOUS QUE "NUDISTE" ET "NATURISTE" SOIENT DES TERMES EQUIVALENTS ?
- oui
- non
  Sinon, quelle est la différence entre les deux mots ?

58°- QUELS SONT LES AVANTAGES DU NATURISME ?

59°- QUELS SONT LES INCONVENIENTS DU NATURISME ?

60°- COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE CLUB DU SOLEIL ?

61°- AVEZ-VOUS FAIT DU NATURISME EN DEHORS DU CADRE D'UN CAMP ?
- oui
- non
Si oui : chez vous
dans la nature

62°- FREQUENTEZ-VOUS UN CAMP DE NATURISTES :
- tous les deux ans
- tous les ans
- deux fois par an
- plus de deux fois par an (combien de fois par an ?)

63°- PENSEZ-VOUS QUE LE NATURISME PUISSE APPORTER A TOUS LES ETRES SANS EXCEPTION QUELQUE CHOSE DE POSITIF ?
- oui
- non
Si non, à quelles catégories de gens ne conseilleriez-vous pas le naturisme ?

64°- D'AUTRES MEMBRES DE VOTRE FAMILLE SONT-ILS NATURISTES ?
- oui
- non
Si oui, lesquels ?

65°- VOTRE VIE DE NATURISTE SUSCITE-T-ELLE DES CRITIQUES AUTOUR DE VOUS ?
- oui
- non
De qui ?
Lesquelles ?

66°- AVEZ-VOUS DONNE ENVIE A VOTRE ENTOURAGE DE FAIRE DU NATURISME ?
- oui
- non

- ESSAYEZ-VOUS DE DONNER ENVIE DE FAIRE DU NATURISME ?
- oui
- non

67°- PENSEZ-VOUS QUE LES GENS VIENNENT AU NATURISME DANS LE BUT D'UNE MEILLEURE SANTE PHYSIQUE ?
- oui
- non

68°- A VOTRE AVIS,LES NATURISTES SUPPORTENT-ILS MIEUX LE VIEILLISSEMENT QUE LES AUTRES ?
- oui
- non

69°- A VOTRE AVIS, LE NATURISME ENTRAINE-T-IL UNE MEILLEURE ENTENTE SEXUELLE ENTRE EPOUX ?
- oui
- non

70°- A VOTRE AVIS, EN DEHORS D'UNE MEILLEURE ENTENTE SEXUELLE, LE NATURISME ENTRAINE-T-IL UNE MEILLEURE ENTENTE CONJUGALE ?
- oui
- non

71°- PENSEZ-VOUS QUE DE VIVRE NU COMME AU CAMP DE MONTALIVET :
- stimule le besoin sexuel
- n'a aucune influence sur le besoin sexuel
- rend le besoin sexuel moins préoccupant (Pourquoi ?)

72°- PENSEZ-VOUS QU'UN CAMP COMME CELUI DE MONTALIVET FOURNIT AUX ADOLESCENTS ET AUX JEUNES :
- plus d'occasions d'avoir une vie sexuelle
- moins d'occasions d'avoir une vie sexuelle
- autant d'occasions d'avoir une vie sexuelle que la vie courante

73°- PENSEZ-VOUS QU'IL Y AIT CHEZ CERTAINS NATURISTES UN PENCHANT A L'EXHIBITIONNISME ?
- oui
- non

74°- PENSEZ-VOUS QU'IL Y AIT CHEZ LES NATURISTES DES VOYEURS ?
- oui
- non

75°- SI OUI A L'UNE DES DEUX QUESTIONS : PENSEZ-VOUS QUE CE PHENOMENE (exhibitionnisme ou voyeurisme) SOIT :
- plus répandu chez les naturistes que chez les autres
- moins répandu
- aussi répandu

VIE RELIGIEUSE

76°- AVEZ-VOUS REÇU DANS VOTRE ENFANCE UNE EDUCATION RELIGIEUSE ?
- oui
- non
  Si oui, laquelle ?

77°- PRATIQUEZ-VOUS DE FAÇON REGULIERE A L'HEURE ACTUELLE UNE RELIGION ?
- oui
- non
  Si oui, laquelle ?

78°- FAITES-VOUS PARTIE OU AVEZ-VOUS ENVIE DE FAIRE PARTIE D'UNE SECTE RELIGIEUSE
- oui
- non
  Si oui, laquelle ?

79°- DONNEZ-VOUS OU DONNEREZ-VOUS UNE EDUCATION RELIGIEUSE A VOS ENFANTS ?
- oui
- non
  Si oui, laquelle ?

80°- DONNEREZ-VOUS UNE EDUCATION RELIGIEUSE A VOS ENFANTS :
- parce que vous êtes convaincu
- parce que vous pensez ainsi développer leur sens moral
- parce que cela est répandu dans notre société
- parce que cela peut leur rendre service
- pour d'autres raisons (lesquelles ?).

ANNEXE IV

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Centre Hélio-Marin de Montalivet (C.H.M.) est un centre gymnique privé, de plein air.

1. — ADMISSION

L'entrée est exclusivement réservée aux possesseurs de la licence F.F.N. ou F.N.I. de l'année en cours.

Le nombre des personnes pouvant être admises dans le Centre est limité, ainsi que le nombre des visites de couples sympathisants.

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ou tuteur légal, devront présenter une autorisation paternelle légalisée (gendarmerie, commissariat) leur surveillance incombe au mandate.

Le Directeur du Centre ou son représentant peut refuser l'entrée à quiconque, sans avoir à en formuler les raisons.

2. — SEJOUR

Pour séjourner dans le Centre, tout visiteur doit satisfaire aux obligations suivantes :

— déposer sa licence naturiste ;
— présenter une pièce d'identité ;
— remplir un dossier.

Un médaillon de contrôle exigible dans l'enceinte du Centre, aux entrées et sur la plage lui sera remis.

De même, un macaron qu'il devra coller à droite sur le pare-brise de sa voiture.

Toute somme déjà versée — droits de séjour — locations — reste acquise à la Soc-Nat dans tous les cas où l'intéressé perdrait le bénéfice du séjour dans le Centre.

Sont acquis à la Société sans autre préavis et sans appel, tous les biens des usagers expulsés, non retirés au bout d'un an et un jour, à dater de l'expulsion, ainsi que les objets laissés ou trouvés, et non réclamés au terme de la même période.

En aucun cas, les usagers ne peuvent élire domicile au Centre, ni y séjourner plus de six mois consécutifs.

3. — OUVERTURE DU CENTRE

Le Centre est ouvert toute l'année.

Bureau ouvert tous les jours, en saison, de 8 heures à 20 heures. Hors saison s'adresser au gardien.

Parking ouvert jour et nuit.

Les usagers arrivant en dehors des heures d'ouverture du bureau devront déposer leurs papiers au gardien de nuit et venir remplir leur dossier le lendemain matin.

4. — ENFANTS

Les enfants ne peuvent séjourner seuls dans l'intérieur du Centre. Ils sont placés sous la responsabilité des parents ou des grandes personnes qui les accompagnent.

5. — TENUE VESTIMENTAIRE

Tout usager ne disposant pas d'un abri personnel doit obligatoirement utiliser le vestiaire ou sa voiture.

La gymnité intégrale est obligatoire dans les limites du Centre et sur la plage. Si le temps ne permet pas la nudité, seuls **le survêtement et la tenue de sport** sont autorisés.

Le slip de sport, pour les hommes et le soutien-gorge de sport, pour les femmes, sont tolérés pendant certains exercices violents.

Est conseillée une grande modération dans l'emploi des fards, parfums, bijoux.

Sont interdites les chaussures à talons hauts et les tenues déshabillées.

Les parents doivent veiller à la nudité intégrale de leurs enfants.

6. — HYGIENE

La propreté corporelle et celle des survêtements est exigée.

Sont interdits :

— les expositions de linge, literie — après 10 heures ;
— la pollution des points d'eau par les eaux sales (vaisselles, lavages, toilettes...) ;
— l'aménagement de fouillées individuelles.

Les ordures ménagères seront déposées dans les poubelles, ainsi que les papiers (bonbons, goûters) et les déchets de défrichage aux emplacements prévus.

Chacun est responsable de la propreté de l'emplacement qu'il occupe et de ses abords immédiats.

7. — CIRCULATION

La circulation à l'intérieur du Centre, de tout véhicule à moteur ou vélocipède est réglementée. La vitesse maximale est limitée à 20 km-heure.

La bicyclette est préférable à tout engin motorisé.

Il est recommandé aux usagers de n'utiliser leur voiture qu'en cas d'absolue nécessité.

8. — BRUITS

Les appareils de musique, radio, télévision portative, électrophone sont tolérés, à condition d'être inaudibles dans le voisinage immédiat du lieu d'émission.

De 22 heures à 7 heures du matin, un silence total est de rigueur sur toute l'étendue du Centre. Des dérogations peuvent être accordées par le Directeur du Centre ou son représentant à l'occasion de certaines manifestations.

9. — ANIMAUX

Les chiens ne sont pas admis. Tolérés en dehors de la saison, dans la mesure où ils ne gênent en rien la quiétude du Centre, ils doivent être **obligatoirement tenus en laisse.**

Les propriétaires doivent faire disparaître les souillures de leurs animaux.

10. — Photo - Cinéma

Il est rigoureusement interdit de photographier ou de filmer une ou plusieurs personnes **sans leur autorisation.**

L'infraction du présent article expose le contrevenant à son expulsion et à la saisie du film contenu dans l'appareil. Le film sera soit détruit devant son propriétaire soit remis contre décharge au plaignant, qui sera libre d'en disposer sans préjudice des poursuites qu'il pourrait engager.

La réalisation de certaines photos, dites artistiques, est **strictement interdite.** Outre l'expulsion du Centre, leurs auteurs et participants s'exposent aux poursuites judiciaires relevant de l'atteinte aux bonnes mœurs.

11. — PROPOS ET ATTITUDES

Tout affichage est assujetti à l'autorisation préalable du Directeur du Centre ou de son représentant.

Les discussions publiques sur des sujets d'ordre politique, racial ou religieux, sont interdites.

Aucune manifestation, conférence, compétition artistique ou sportive exigeant un grand nombre de participants, ne peut être organisée sans l'autorisation du Directeur ou de son représentant.

Les collectes, quêtes, jeux d'argent ne sont pas autorisés.

Les usagers ne doivent pas divulguer à l'extérieur le nom des personnes fréquentant le Centre.

Tout fait, geste, propos ou attitude considéré comme atteinte aux bonnes mœurs, **entraine son auteur à être expulsé immédiatement,** sans préjudice des poursuites judiciaires qui pourraient être engagées.

Toute personne en état d'ébriété ou occasionnant un scandale quelconque nuisant à la sérénité du Centre, sera immédiatement expulsée.

Les usagers doivent se comporter avec la plus grande correction tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Centre.

La plus grande courtoisie leur est recommandée dans tous leurs rapports avec les estivants ou les indigènes.

La pratique des sports violents n'est pas admise.

12. — RESPONSABILITE

La Société de Financement des Centres de Nature (Soc-Nat) exploitante de ce Centre, décline toute responsabilité quant aux vols, accidents, sinistres, etc... dont les usagers pourraient être victimes sur toute l'étendue du Centre.

Toute dégradation commise à la végétation, au matériel et installations diverses est à la charge de son auteur.

13. — CAMPING — CARAVANING — BUNGALOWS

Le camping et le caravaning sont interdits en dehors des emplacements numérotés désignés.

La réglementation en vigueur sur les terrains de camping est applicable aux campeurs et caravaniers.

Toute construction est subordonnée à l'autorisation écrite du Directeur de la Soc-Nat, après soumission d'un dossier complet, son lieu d'implantation est défini par le Directeur du Centre ou son représentant.

Les propriétaires de bungalows doivent satisfaire aux conditions du Cahier des Charges, outre celles édictées par le présent règlement.

14. — SECURITE — INCENDIE

Les feux de bois sont strictement interdits, ainsi que l'usage des barbecues.

Il est recommandé de s'abstenir de fumer sur l'ensemble des lieux collectifs du Centre.

En cas de **sinistre,** tout usager doit se mettre à la disposition de la Direction du Centre.

Tout usager doit se conformer au règlement du Centre et aux directives qui peuvent lui être données par les personnes responsables de la surveillance, lesdites personnes devant leur présenter, pour justification, une plaque portant mention « Soc-Nat - Surveillant ».

En aucun cas, les usagers ne doivent intervenir eux-mêmes auprès d'une personne en infraction.

Le non-respect du règlement en vigueur expose le contrevenant à être expulsé.

Le présent ayant été édicté avec le souci de préserver la tranquillité de chacun, de conserver l'esprit et le cadre de notre Centre, il est demandé à tous de le respecter de bonne grâce.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

CAMUS A., Noces. *Editions Gallimard*, 1950.

DESCAZAUX A., Mes chroniques naturistes. *Editions de la vie au soleil.*

DESTE J., Le nudimse. *Editions Pierre Horay*, 1961.

FOUGERAT DE DAVID DE LASTOURS Docteur, Morale et nudité. *Collection de la ligue "Vivre"*, 1929.

MARTINDALE S., L'enfant ensoleillé. *Editions de la vie au soleil.*

POUCEL J. Docteur, Trois études naturistes (fondements scientifiques de l'hygiène naturiste ; le naturisme et l'éducation sexuelle de l'enfant ; la feuille de vigne et la pudeur). *Editions de la vie au soleil.*

REVUES

COLLECTIONS DE L'I.N.S.E.E., juil. 1970, série M.2,
LE ROUX P., Les comportements de loisirs des Français, Les vacances d'été en 1969, Données sur l'environnement de l'habitat en France.

LA VIE AU SOLEIL, mai 1971, 10.

LE MINIMUM, fév. 1967 à déc. 1971, 9-28.

RECENSEMENT DE 1968 (sondage au 1/4), I.N.S.E.E.

SCIENCES ET AVENIR, août 1971, 294.
ALLAIN-REGNAULT M., Danger vacances.

VIVRE D'ABORD, mars - avril 1958, mai - juin 1958.

CONFERENCES

FOUGERAT DE DAVID DE LASTOURS Docteur, L'introduction à l'étude de l'insolation, 26 janv. 1929, salle Jouffroy à Paris.

REGAMEY Pie R.P. o.p., Nudisme et péché originel.

JOURNAUX

LE MONDE, 18 août 1970

SUD-OUEST, 22 août 1953, 25 août 1953, 25 août 1969.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION ..... p. 1

Historique du mouvement naturiste en France 1

CHAPITRE I

Présentation du Club du Soleil de Bordeaux 4
Les méthodes d'étude utilisées 4

CHAPITRE II
ANALYSE DES REPONSES FAITES PAR LES NATURISTES AU QUESTIONNAIRE

Caractéristiques de la population étudiée 10
Mode de vie de la population étudiée 17
Attitude des naturistes face à la médecine 21
Loisirs des naturistes 25
Les naturistes face à des problèmes modernes 29
Naturisme et vie religieuse 34
Naturisme et vie sexuelle 37
Les naturistes face à leur mouvement 42

CHAPITRE III

Présentation du centre hélio-marin de Montalivet 50
Récit des séjours effectués dans ce centre 52

CONCLUSION 56

ANNEXE N° 1
STATUTS DU CLUB DU SOLEIL DE BORDEAUX 58

ANNEXE N° 2
EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB DU SOLEIL DE BORDEAUX 61

ANNEXE N° 3
QUESTIONNAIRE SOUMIS AUX PERSONNES TIREES AU SORT 63

ANNEXE N°4
REGLEMENT INTERIEUR DU CENTRE HELIO-MARIN DE MONTALIVET 71

BIBLIOGRAPHIE 72

SERMENT

En présence des maîtres de cette Ecole, de mes condisciples, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine.

Je donnerai mes soins à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe ; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les moeurs ni à favoriser le crime.

Reconnaissant envers mes Maîtres, je tiendrai leurs enfants et ceux de mes confrères pour des frères, et s'ils devaient apprendre la médecine ou recourir à mes soins je les instruirai et les soignerai sans salaire ni engagement.

Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais parmi les hommes. Si je le viole et que je me parjure, puissé-je avoir un sort contraire.

Vu,
Le Président de l'Université de Bordeaux II :

H. BRICAUD

Bon à imprimer,
Le Président de Thèse :

A. SERISÉ

Vu et permis d'imprimer,

Bordeaux, le 19 mai 1972

Le Chancelier des Universités :

J. BABIN